

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 20 janvier 2026 / 1^{er} chaabane 1447 - N° 4004 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République préside une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole

P. 3

DIMDEX-2026

L'Algérie à l'avant-garde des technologies de défense maritime

P. 3

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation de la Douma russe en visite officielle en Algérie

P. 3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud, ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite.

P. 24



AQUACULTURE

Des opérateurs saoudiens et chinois intéressés par l'investissement en Algérie

P. 6

PRISE EN CHARGE DES MÉDICAMENTS

Lancement de la carte électronique pour les démunis

P. 24

HOCINE AÏT AHMED, L'ITINÉRAIRE D'UN HOMME LIBRE

De la Révolution algérienne au combat universel pour la démocratie

P. 8

SANTÉ

**MAL DE DOS
Et si c'était à cause d'une déviation du bassin ?**

P. 12-13

FOOTBALL

CAN 2025
35^e ÉDITION

Sacre mérité du Sénégal ou quand la justice triomphe



P. 22

ORAN

Rencontre littéraire pour évoquer le parcours de la défunte écrivaine "Oum Siham"

P. 16

**ALGER
Un réseau criminel démantelé avant le passage à l'acte**

P. 2

POSTE

Le ministère lance un portail électronique pour la prise en charge des réclamations des citoyens



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi dans un communiqué, la création du portail "Insat", dédié à la prise en charge des requêtes, réclamations et suggestions des citoyens concernant les services postaux et de télécommunications électroniques. Ce nouveau portail, accessible via le lien <https://insat.mpt.gov.dz>, "offre aux citoyens un moyen simple et sécurisé de soumettre leurs réclamations, suggestions et demandes de rendez-vous concernant les services postaux et de télécommunications électroniques, tout en garantissant un traitement dans des délais raisonnables et avec plus de transparence", précise le communiqué.

RESTAURATION

Ouverture à Alger du Salon des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités

Le Salon international des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités (HORECA) s'est ouvert lundi au Palais des expositions à Alger, sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, avec la participation de plus de 120 exposants.

Conçu exclusivement pour les professionnels du secteur, cet événement qui s'étalera sur quatre jours, rassemblera des exposants nationaux et plus de 150 marques étrangères représentées par des sociétés algériennes, selon les organisateurs.

La manifestation "ambitionne de renforcer la structuration du secteur et de stimuler les synergies entre les différents acteurs", a-t-on précisé, ajoutant que des espaces d'exposition seront dédiés aux équipements, aux produits alimentaires, aux solutions professionnelles et aux innovations du secteur.

MÉTÉO

Pluies, neiges et vents violents jusqu'à demain sur plusieurs wilayas du pays

Des averses de pluies, des chutes de neige et des vents violents affecteront jusqu'à mercredi plusieurs wilayas, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS pluie concerne les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes, Alger, Bouira, Blida et Médéa, avec une quantité estimée entre 20 et 40 mm.

Les averses de pluie sont, également, attendues dans les wilayas de Tipaza, Chlef, Mostaganem, Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Tiaret (nord) et Saida avec une quantité estimée entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm.

Les wilayas de Tiaret, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Souk Ahras, Oran, Ain Témouchent, Tlemcen, Djelfa, Laghouat, El Oued, Touggourt, Ghardaïa, Ouargla, El Ménia, et In Salah seront affectées ce lundi par les averses de pluie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 189 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cinq (5) personnes sont mortes et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec 2 personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenue sur la RN 45 dans la commune de Chella.

Par ailleurs, quatre (4) personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Annaba (2 décès) et de Béjaïa (2 décès).

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour une opération d'épuisement des eaux pluviales à l'entrée d'un jardin public dans le chef lieu de wilaya de Laghouat, ainsi que le dégagement de quatre véhicules coincés, suite au cumul de neige au Cap Bourdjoua, sur la RN 42 au niveau de la commune de Taklait dans la wilaya de Bordj Bou Arredidj, selon la même source.

TAMANRASSET

Dix blessées dans une collision entre un bus et un camion

Dix personnes ont été blessées dans une collision survenue lundi à Tamanrasset entre un bus et un camion semi-remorque, a-t-on appris de la Protection civile.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tamanrasset sont intervenus à la suite d'une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Tamanrasset-Abalessa et un camion semi-remorque sur la RN-1, à 13 km de Tamanrasset, a-t-on précisé.

Les blessés, âgés entre 18 et 68 ans, ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital de Tamanrasset.

COMMERCE

Lancement d'un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, lundi, avec la contribution du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie. La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence du ministre du secteur, Kamel Rezig, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif et du président du HCLA, Salah Belaïd.

Le guide comprend un glossaire trilingue (arabe, français et anglais), regroupant plus de 1.450 termes utilisés dans les différents domaines du commerce et de l'économie, avec des définitions de chaque terme, outre un ensemble de documents administratifs connexes.

Il s'articule autour de trois principaux axes: le commerce extérieur et la promotion des exportations, le commerce intérieur et la régulation du marché national, ainsi que le contrôle et la répression de la fraude, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement.

Horaire des prières

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Fajr :	06h28				
Dohr :	12h57				
Aср :	15h35				
Maghreb :	17h54				
Isha :	19h00				

MÉTÉO

	15°	07°
Alger		
Oran	16°	10°
Annaba	18°	04°
Béjaïa	15°	07°
Tamanrasset	26°	14°

ALGER

Un réseau criminel démantelé avant le passage à l'acte



Les services de sécurité poursuivent leur lutte acharnée contre les réseaux de criminalité organisée impliqués dans l'émigration clandestine.

À Alger, la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga a réussi, le week-end dernier, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, mettant ainsi fin à une opération dangereuse avant sa concrétisation.

Selon un communiqué officiel de la Sûreté de wilaya d'Alger, cette affaire a été déclenchée suite à des informations précises faisant état de préparatifs suspects en vue de l'organisation d'une traversée illégale.

Ces renseignements ont immédiatement conduit à l'ouverture d'une enquête approfondie, mobilisant les services compétents sur le terrain.

Les investigations menées avec rigueur ont permis d'identifier trois individus, tous connus des services de sécurité pour leurs antécédents judiciaires.

Ces derniers étaient activement engagés dans la préparation d'une opération d'émigration clandestine, en coordination avec plusieurs candidats à l'exil illégal.

Les suspects s'apprêtaient à organiser un départ par voie maritime, au mépris des lois en vigueur et en mettant gravement en danger la vie des personnes impliquées.

L'intervention des forces de police s'est soldée par l'arrestation des trois mis en cause et la saisie d'un important lot de matériel destiné à la traversée.

Les services ont ainsi récupéré une embarcation équipée d'un moteur marin, quinze gilets de sauvetage, cent quatre-vingts litres d'essence, ainsi que six jerricans remplis d'eau, confirmant le caractère imminent de l'opération.

Cette saisie met en lumière le niveau d'organisation de ces réseaux criminels, qui exploitent la vulnérabilité sociale et économique de certains jeunes en quête d'un avenir meilleur.

En proposant des traversées périlleuses contre des sommes importantes, ces groupes n'hésitent pas à exposer leurs victimes à des risques mortels en mer.

Les autorités rappellent que la lutte contre l'émigration clandestine ne se limite pas à l'aspect sécuritaire, mais s'inscrit dans une approche globale visant à démanteler les réseaux, à assécher leurs sources de financement et à sensibiliser les citoyens aux dangers de ces pratiques illégales.

Des actions préventives et des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées, notamment en direction de la jeunesse, pour mettre en garde contre les conséquences humaines, juridiques et sociales de l'émigration clandestine.

Cette opération illustre l'efficacité de la vigilance sécuritaire et de la coordination entre les différents services, tout en réaffirmant la détermination des autorités à lutter contre toute forme de criminalité organisée.

Les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, conformément à la procédure légale, afin de répondre de leurs actes.

Abed MEGHIT

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République préside une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, lors de laquelle il a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, lors de laquelle il a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des agriculteurs, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale, conformément aux décisions et recommandations de la dernière réunion du Conseil des ministres", lit-on dans le communiqué.

Le président de la République a également décidé la création d'un conseil national de la mécanisation agricole, ajoute la même source. Ont pris part à cette réunion le directeur de Cabinet de la Présidence de



la République, le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministre de l'Industrie, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi

que les responsables de sociétés et d'entreprises algériennes spécialisées dans la fabrication et la production de matériel agricole.

APS

DIMDEX-2026

L'Algérie à l'avant-garde des technologies de défense maritime

Par Abed Meghit

La participation de l'Algérie à la neuvième édition du Salon et Conférence internationale de Doha pour la défense maritime (DIMDEX-2026) marque une étape stratégique majeure dans le renforcement de sa présence sur la scène internationale de la défense.

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, depuis hier, une visite officielle à l'État du Qatar, à l'invitation de son homologue, le Général de corps d'armée Jassim bin Mohammed Al Mannai, Chef d'état-major des forces armées qataries.

Cette visite officielle s'inscrit dans un contexte international marqué par des mutations rapides dans le domaine de la sécurité maritime et des technologies de défense.

En prenant part aux différentes activités de la DIMDEX-2026, le général

d'Armée Chanegriha réaffirme la volonté de l'Algérie de suivre de près les évolutions technologiques et stratégiques qui façonnent l'avenir des forces navales à l'échelle mondiale. Considérée comme l'un des événements majeurs du secteur, la DIMDEX constitue une plateforme de premier plan pour l'échange d'expertises, la présentation des innovations de pointe et le renforcement des partenariats stratégiques.

L'édition 2026, qui se tient du 20 au 22 janvier, réunit des commandants de forces navales, des responsables gouvernementaux et militaires de haut niveau, ainsi que des décideurs et industriels de premier plan du secteur mondial de la défense.

Au-delà de l'aspect exposition, la DIMDEX joue un rôle central dans l'attraction d'investissements à forte valeur ajoutée. Les systèmes navals de nouvelle génération, les solutions intégrées de défense maritime, les innovations en cybersécurité, en intelligence artificielle militaire et en électronique de défense figurent parmi les temps forts de cette vitrine technologique in-

ternationale.

La participation du Chef d'état-major de l'ANP offre également l'opportunité de tenir des rencontres bilatérales de haut niveau avec plusieurs responsables qataris. Ces échanges porteront notamment sur les moyens de renforcer la coopération militaire entre l'Algérie et le Qatar, dans un esprit de confiance mutuelle et de convergence stratégique.

Cette coopération, qui ne cesse de se consolider sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, reflète la qualité des relations bilatérales et leur volonté commune de les hisser à un niveau supérieur. Parmi les moments clés du salon figure la « Middle East Naval Commanders Conference » (MENC), une conférence stratégique dédiée aux enjeux de la sécurité maritime régionale et internationale.

Les discussions y portent sur la protection des voies de navigation, la lutte contre les menaces asymétriques et le renforcement de la coopération navale, autant de thématiques d'une importance capitale dans un contexte géopolitique en constante évolution.

En parallèle, des frégates et autres bâtiments de guerre sont ouverts aux délégations sur le port de Hamad, offrant des visites techniques permettant un échange direct entre professionnels et experts du secteur.

Cette dimension pratique renforce l'intérêt du salon et favorise le transfert de savoir-faire.

Il convient de rappeler que l'édition précédente, DIMDEX-2024, avait enregistré un succès notable avec plus de 25 000 visiteurs, 110 délégations officielles et la participation de plus de 200 entreprises. Des contrats dépassant les cinq milliards de riyals qataris y avaient été conclus, témoignant de l'importance économique et stratégique de cet événement.

À travers sa participation active à la DIMDEX-2026, l'Algérie confirme son engagement à moderniser ses capacités de défense, à renforcer ses partenariats internationaux et à s'inscrire pleinement dans les dynamiques technologiques de demain, au service de la sécurité nationale et régionale.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation de la Douma russe en visite officielle en Algérie

Par Abed Meghit

Une délégation de haut niveau de la Douma d'État de la Fédération de Russie est arrivée, ce lundi, à Alger, dans le cadre d'une visite officielle visant à renforcer les relations de coopération et de concertation parlementaires entre l'Algérie et la Russie.

Cette visite, qui s'étendra jusqu'à vendredi, s'inscrit dans la dynamique positive qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays amis. À son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, la délégation russe, conduite par Dmitry Sablin, coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a été accueillie par le président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, Abdessalam Bachagha, accompagné de plusieurs membres du groupe.

Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), cette visite traduit la volonté com-

mune des deux pays de consolider le dialogue politique, de renforcer la coopération parlementaire et d'approfondir la concertation sur les grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Le programme de la visite prévoit une série de rencontres avec des responsables des deux chambres du Parlement algérien, ainsi que des séances de travail destinées à échanger sur les mécanismes de coopération interparlementaire, le rôle des institutions législatives dans le renforcement des relations bilatérales et les moyens de coordonner les positions sur les dossier internationaux.

Cette visite intervient dans un contexte international marqué par des mutations géopolitiques profondes, où le dialogue parlementaire constitue un outil essentiel pour renforcer la compréhension mutuelle, promouvoir la stabilité et soutenir les principes du multilatéralisme.

À cet égard, l'Algérie et la Russie partagent des positions convergentes sur de nombreuses questions internationales, notamment le respect de la

souveraineté des États, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le règlement pacifique des conflits. Les relations algéro-russes, solidement ancrées dans l'histoire, reposent sur une coopération stratégique dans plusieurs domaines, notamment l'énergie, la défense, l'économie, l'éducation et la culture. Le volet parlementaire vient compléter cette coopération multidimensionnelle en offrant un espace de dialogue institutionnel et politique durable.

Les responsables algériens ont souligné l'importance de cette visite pour renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire, considérée comme un levier complémentaire de la diplomatie officielle.

Elle permet d'échanger les expériences législatives, de promouvoir les intérêts communs et de contribuer à la consolidation de partenariats stratégiques à long terme.

À travers cette visite, les deux parties réaffirment leur attachement à des relations fondées sur l'amitié, le respect mutuel et la coopération gagnant-gagnant, dans un esprit de dialogue ouvert et constructif.

MOUDJAHIDINE

M. Tacherift: la loi sur la criminalisation de la colonisation confirme que l'Algérie victorieuse ne transige pas sur sa mémoire nationale

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a mis l'accent, lundi à Alger sur l'importance de la loi relative à la criminalisation de la colonisation française en Algérie, qui confirme que "l'Algérie victorieuse ne transige jamais sur sa mémoire nationale".

Présentant ce texte de loi devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Tacherift a souligné que ce texte "concristise l'engagement de l'Etat algérien à préserver sa mémoire nationale et à consacrer la vérité historique, et réaffirme le droit inaliénable du peuple algérien à la reconnaissance des crimes coloniaux, en exigeant excuses et réparation, ce qui est à même de renforcer la justice historique et d'établir des relations fondées sur le respect mutuel".

Il a ajouté que ce texte confirme que "l'Algérie victorieuse ne transige jamais sur sa mémoire nationale, n'accepte aucun compromis ni atteinte à sa mémoire historique quelles que soient les circonstances ou prétextes", a ajouté le ministre, mettant en avant "l'importance particulière" que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache à la préservation de la mémoire nationale.

Le ministre a également souligné que le texte de loi constitue "un pas qualitatif à même de renforcer le système législatif national relatif à la protection de la mémoire nationale" et affirme l'attachement de l'Etat, avec toutes ses institutions constitutionnelles, "à son droit souverain de préserver son histoire nationale et de défendre sa mémoire par tous les moyens et mécanismes".

Le ministre a indiqué qu'en rappelant les crimes de la colonisation française "il ne s'agit pas seulement d'évoquer le passé, mais c'est aussi un devoir moral et historique, au regard des crimes commis par le colonisateur, dont l'atrocité et l'ampleur ont franchi toutes limites, causant des millions de martyrs, et dont les séquelles matérielles, psychologiques et environnementales sont encore visibles et persistantes à ce jour".

Il a rappelé que le colonialisme a délibérément semé la misère et la détresse parmi les Algériens, à travers "l'exil, le déplacement forcé, la torture systématique, la confiscation des terres, ainsi que les tentatives d'effacement des repères de la personnalité et des composantes de l'identité nationale".

"Le colonisateur a usé de tous les moyens juridiques, administratifs et militaires pour priver le peuple algérien de ses droits et réprimer la résistance qui s'est au contraire intensifiée jusqu'au triomphe de la glorieuse Révolution de Novembre", a-t-il ajouté. Et de rappeler que ce qu'a subi l'Algérie comme crimes coloniaux "est impunissable selon les chartes et principes internationaux et ne peuvent tomber dans l'oubli, et ces crimes doivent être reconnus car il ne saurait y avoir de justice humaine sans reconnaissance, ni d'avenir digne sans réparation".

Pour rappel, le texte de loi renferme 27 articles, répartis sur 5 axes abordant la définition de la nature juridique des crimes commis par le colonialisme français en Algérie, étant des crimes impunissables, ainsi que la définition des dispositions juridiques relatives à la responsabilité de l'Etat français quant à son passé colonial, et les mécanismes pour exiger la reconnaissance et des excuses officielles.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation ouvre un débat historique sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie

Le Conseil de la nation a entamé, ce lundi, un débat d'une portée historique majeure autour du projet de loi relatif à la criminalisation de la colonisation française en Algérie.



Par Abed MEGHIT

La séance plénière, présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, marque une étape décisive dans le processus institutionnel visant à la consolidation de la mémoire nationale et à l'affirmation de la souveraineté historique de l'Etat algérien.

Ce texte de loi s'inscrit dans une démarche nationale globale destinée à préserver la Mémoire collective, à renforcer les références historiques de l'Algérie indépendante et à réaffirmer le droit inaliénable du peuple algérien à la reconnaissance des crimes coloniaux, en exigeant excuses et réparation, ce qui est à même de renforcer la justice historique et d'établir des relations fondées sur le respect mutuel.

Il intervient dans un contexte marqué par un regain d'intérêt pour les questions mémorielles, tant au niveau national qu'international. Composé de cinq chapitres et vingt-sept articles, le projet de loi s'appuie sur les principes universellement reconnus du droit international, notamment ceux consacrant le droit des peuples à la justice historique, à la réparation juridique et à l'obligation

de rendre des comptes.

Il vise à établir une base juridique claire pour qualifier et documenter les crimes du colonialisme français, tout en définissant la responsabilité historique et morale de l'Etat français.

Le texte ambitionne d'énumérer de manière précise les crimes commis durant la période coloniale, notamment les massacres, les déportations, les spoliations de terres, les politiques de répression systématique, les essais nucléaires, ainsi que les atteintes à l'identité, à la culture et à la dignité du peuple algérien.

À travers cette démarche, le législateur entend rompre

portance de cette loi pour les générations actuelles et futures.

Plusieurs sénateurs ont souligné que la criminalisation de la colonisation ne relève ni de la revanche ni de la confrontation, mais d'un devoir de vérité et de justice, indispensable à la construction d'une mémoire apaisée et à l'établissement de relations équilibrées fondées sur le respect mutuel.

Ce débat s'inscrit dans la continuité des orientations des plus hautes autorités du pays, qui ont fait de la mémoire nationale un pilier fondamental de la souveraineté de l'Etat.

Il traduit également la volonté des institutions algériennes de s'inscrire dans une démarche conforme aux normes internationales en matière de justice transitionnelle et de reconnaissance des crimes historiques.

À travers ce texte, l'Algérie réaffirme que la mémoire n'est ni négociable ni sujette à l'oubli, et que la reconnaissance des crimes coloniaux constitue une condition essentielle à toute relation fondée sur la vérité, la justice et la dignité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Arhab souligne l'importance d'adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a mis en avant, lundi, l'importance stratégique de la nouvelle approche du secteur, fondée sur l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins du marché de l'emploi et de l'investissement ainsi que sur le renforcement des compétences nationales.

Invitée du forum de la Chaîne I de la Radio nationale, Mme Arhab a abordé le Référentiel national de formation et de compétences, sur lequel s'appuie le secteur pour garantir la cohésion des programmes de formation, consacrer l'approche par compétences, et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés dans le cadre d'une vision stratégique globale visant l'employabilité, le développement des ressources humaines et la transition qualitative d'une formation basée sur les programmes vers des compétences professionnelles employables.

Ce cadre référentiel permet d'identifier les besoins en compétences aux niveaux local et national et de coordonner entre les politiques de formation, d'emploi, et d'investissement, à travers "l'adaptation des cursus de formation aux besoins du marché dictés par la nouvelle orientation de

l'économie nationale et le développement durable, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, cette approche a permis au secteur, dans un premier temps, de se focaliser sur les spécialités demandées et d'orienter les jeunes vers celles-ci, afin d'assurer une formation qualitative contribuant à la création de nouveaux emplois, et à une insertion professionnelle efficace des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels, a-t-elle souligné. La ministre a, à cette occasion, fait état de "la création de 18 centres d'excellence en partenariat avec des opérateurs privés dans plusieurs spécialités techniques et industrielles".

Le secteur accorde une grande importance à la formation pratique de haute qualité, en phase avec les évolutions technologiques, répondant aux besoins du marché, sans oublier l'innovation et la valorisation des compétences de la jeunesse algérienne, a souligné Mme Arhab.

Cette approche se concrétise à travers "la révision du système pédagogique et la modernisation des programmes", ajoute la ministre, révélant "la révision de dix programmes de formation et la promotion

de l'apprentissage, afin de renforcer l'adéquation des résultats de la formation avec les besoins du marché du travail, selon les spécificités de chaque wilaya, outre le lancement d'un programme national dédié à la formation des ressources humaines selon les expertises".

Dans ce sillage, Mme Arhab a annoncé "le lancement de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat, destinés à accompagner des milliers de porteurs de projets à l'échelle nationale". Concernant les spécialités les plus sollicitées lors des inscriptions relatives à la deuxième session de la rentrée professionnelle 2025-2026, la ministre précisé qu'il s'agit notamment des "technologies modernes (développement web, informatique, gestion de réseaux), de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la sécurité alimentaire".

Le secteur compte lancer une plate-forme numérique éducative permettant aux demandeurs de formation de consulter l'ensemble des informations liées aux modes de formation et aux spécialités disponibles, ainsi que d'assurer l'accompagnement des stagiaires et leur orientation vers les parcours de formation les plus adaptés, a fait savoir la ministre.

JUSTICE

M. Boudjemaa préside la cérémonie d'installation du Secrétaire général et de l'Inspecteur général du ministère de la Justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation des nouveaux Secrétaire général et Inspecteur général du ministère.

La cérémonie d'installation du nouveau Secrétaire général, Mohamed Hamadou, et du nouvel Inspecteur général, Djeblahi El Hachemi, s'est déroulée en présence de cadres du ministère et des Directeurs généraux des organismes sous tutelle, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Mohamed Hamadou a intégré le corps de la magistrature en 1982. Avant sa nomination au poste de Secrétaire général du ministère, il a occupé plusieurs fonctions

judiciaires, dont magistrat du siège, juge d'instruction, procureur de la République, conseiller à la cour, procureur général près plusieurs cours et avocat général près la Cour suprême, précise la même source. Djeblahi El Hachemi est, quant à lui, diplômé de l'Institut national de la magistrature, actuelle Ecole supérieure de la magistrature (ESM). Il a rejoint le corps de la magistrature en 1995 et occupé plusieurs fonctions judiciaires, dont magistrat du siège, juge d'instruction, président de tribunal, président de chambre à la cour, conseiller à la Cour suprême et inspecteur au ministère de la Justice, ajoute le communiqué.

APS

NÂAMA

3 milliards de dinars pour l'aménagement des périmètres d'investissement agricole et l'intensification des cultures stratégiques

Le secteur de l'agriculture de la wilaya de Nâama a bénéficié d'une enveloppe financière de 3 milliards de dinars destinée à la réalisation de plusieurs projets visant l'aménagement des périmètres d'investissement agricole et l'intensification des cultures stratégiques, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya.

Le directeur du secteur, Cherouine Boudjemâa, a indiqué que le nouveau programme de développement, dont la mise en œuvre débutera dès l'achèvement des procédures techniques et la conclusion des marchés, comprend le raccordement des périmètres agricoles à l'électricité, ainsi que l'ouverture de pistes, afin d'accompagner les investisseurs et d'accélérer le rythme de production dans plusieurs filières agricoles stratégiques.

Les travaux d'aménagement concernent l'ensemble des nouveaux périmètres d'investissement agricole attribués aux investisseurs dans le cadre de contrats de concession via la plate-forme numérique de l'Office national des terres agricoles, notamment le pérимètre de Oued El Harmel couvrant une superficie de 18.971 hectares, le bassin Sébaïne d'une superficie de 3.027



hectares dans la commune de Kasdir, les périmètres des communes de Tiout et Zeboudja sur 1.800 hectares, Dhayet Tiyourt sur 1.000 hectares, El Meksam sur 440 hectares, le pérимètre de Touadjer dans la commune de Nâama sur 405 hectares, ainsi que d'autres périmètres.

Le programme prévoit également le soutien à d'autres projets au sein des périmètres de cultures stratégiques, notamment la réalisation de

grands bassins d'irrigation et leur raccordement au réseau d'irrigation, ainsi que l'octroi de permis de forage de puits aux investisseurs à travers le guichet unique regroupant les représentants des différents secteurs. Dans ce cadre, 2.037 autorisations de forage de puits agricoles ont été accordées durant la période allant de 2022 à 2025.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs, depuis l'ob-

tention du foncier agricole jusqu'au suivi du parcours technique visant l'amélioration de la production et l'économie de l'eau, dans la perspective de la création d'un pôle agricole au niveau de la wilaya. Cela contribuera à la création d'emplois, l'augmentation de la production céréalière, l'autosuffisance, la transformation des produits agricoles et leur commercialisation aux niveaux local et extérieur.

La même source a indiqué qu'au moins 37.200 hectares de terres disposant d'importantes ressources hydriques ont été attribués à environ 100 investisseurs agricoles pour la mise en valeur dans le cadre du régime de concession. Leur exploitation a déjà débuté à travers de grands projets portant notamment sur les céréales, les semences, le maïs grain, les cultures oléagineuses, la pomme de terre et d'autres cultures.

BLIDA

Le système de production d'eau potable prochainement renforcé par 45.000 M³ d'eau dessalée

Le système de production d'eau potable de la wilaya de Blida sera prochainement renforcé par un apport supplémentaire de près de 45.000 M³/jour d'eau dessalée, provenant de l'usine de dessalement d'eau de mer "Fouka 2" (Tipasa), a-t-on appris, lundi, de la direction des Ressources en eau et de l'Hydraulique.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer une distribution régulière de l'eau potable, à travers la diversification des sources d'approvisionnement, a indiqué, lundi, de la direction des Ressources en eau et de l'Hydraulique.

Cette nouvelle dotation profitera notamment à plusieurs communes et nouveaux pôles urbains, situés

en majorité à l'est de la wilaya, dont Meftah, les pôles "Sefsaf" et "Haouch Errih", comptant des dizaines de milliers de logements, ainsi que Larbaa, Ouled Slama, Bougara et la commune montagneuse de Djebabrah.

Le transfert de cette quantité d'eau sera effectif dès la mise en service de la station principale de pompage Ni, en réalisation dans la commune de Chebli, après l'achèvement des travaux des conduites de raccordement s'étendant sur près de 92 km, selon la même source.

Cette apport supplémentaire, qui contribuera à l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes, s'ajoutera

aux 55.000 M³ d'eau dessalée actuellement transférés vers la wilaya à partir de l'usine "Fouka2", lesquels approvisionnent 12 communes, dont le chef-lieu de wilaya, Bouarfa, Beni Merad, Boufarik, Souma, Guerrouao et Ouled Yaïch, et dans une moindre mesure certaines communes de l'ouest de la wilaya telles qu'El Affroun et Mouzaïa.

A noter, le quota global de la wilaya de Blida en provenance de l'usine "Fouka2", dotée d'une capacité de 300.000 M³/jour, est estimé à 100.000 M³/jour, alors que la production quotidienne totale de la wilaya, reposant à près de 80% sur les eaux souterraines, dépasse les 200.000 M³/jour.

CONSTANTINE

Réception prochaine du projet d'entretien du CW 14 dans la commune de Ben Badis

Un projet portant entretien du chemin de wilaya (CW) 14 dans son segment relevant de la commune de Ben Badis (Constantine), sera réceptionné "avant la fin du mois de février prochain", a-t-on appris lundi auprès du subdivisionnaire des travaux publics de la daïra d'Aïn Abid, Brahim Lakroum.

Il s'agit d'un tronçon routier de 4,5 km reliant le CW 133 et celui n°5, non loin du pôle urbain d'Aïn Nehas relevant de la commune d'EL Khroub, a précisé le responsable de cette subdivision couvrant la commune de Ben Badis, notant que ce projet dont les travaux ont atteint 80% a mobilisé un investissement public de 70 millions DA, puisé du budget de wilaya 2025.

Par ailleurs et afin d'assurer le désenclavement de certaines zones rurales, améliorer le trafic routier et les conditions de déplacement des habitants, il a été

procédé à la rénovation d'un chemin communal (CC) entre les mechtas d'El Maida et du CW 16 sur une distance de 3 km et à la réalisation d'un tronçon routier entre le village de Benyaâgoub et le centre de la commune de Benbadis (800 mètres linéaires), a-t-il ajouté.

Dans la commune d'Aïn Abid, un autre CC de 2,4 km entre les mechtas de Kehalcha Lekbar et d'Aïn Cheugua, a fait également l'objet d'une action d'entretien et de réhabilitation, a révélé la même source, soulignant que les travaux de ces projets ont été entièrement achevés.

La concrétisation de ces 3 autres opérations a nécessité la mise en place d'un budget global estimé à 46 millions DA, financé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a-t-on indiqué.

ILLIZI

Maintenance de plus de 1.309 km du réseau électrique en prévision de l'été

Une large opération de maintenance et de confortement de quelque 1.309 km de réseau électrique est entamée dans la wilaya d'Ilizzi, en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris lundi de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Intervenant en application du plan stratégique proactif de maintenance et de confortement du réseau électrique, notamment dans les wilayas du Sud, l'opération, visant à assurer la continuité et la qualité du service, cible les réseaux électriques des communes d'Ilizzi, Debdeb, Oum-Stah, Ohanet, Oum-Tamdent et In-Amenas.

Pour ce faire, il est fait état de la mobilisation, dans le cadre de la solidarité professionnelle de la Sonelgaz, de 55 agents techniques, scindés en cinq (5) groupes, déployés des directions de Sonelgaz des wilayas de Souk-Ahras, Mila, Biskra et Laghouat, en renfort aux équipes techniques locales.

L'opération porte sur le contrôle des lignes et pylônes électriques, l'inspection de 828 transformateurs électriques, en plus de la projection d'interventions techniques visant l'amélioration de l'alimentation électrique en prévision de la prochaine saison estivale.

Selon les responsables locaux de Sonelgaz, cette campagne d'envergure permettra la réalisation de divers travaux de maintenance du réseau et des installations électriques, dans le but d'assurer la continuité du service public et d'éviter les perturbations de distribution électrique dans la wilaya d'Ilizzi.

EL TARF

Vers l'ouverture de 50 km de pistes forestières en 2026 (Conservation des forêts)

Des pistes d'une longueur de 50 km seront ouvertes courant 2026 à travers les massifs forestiers de la wilaya frontalière d'El Tarf, a indiqué lundi la cheffe du service de gestion des ressources forestières à la Conservation locale des forêts, Hayat Saoula.

Le secteur des forêts a bénéficié d'une enveloppe financière de 125 millions DA pour l'ouverture de 50 km de pistes forestières à travers les communes d'El Aioune, de Raml Souk, d'Asfour, de Chihani, de Bouhadjar, de Hammam Beni Salah et de Ben M'hidi, a précisé à l'APS Mme Saoula.

Cette opération du programme sectoriel s'inscrit dans le cadre des efforts de protection des ressources forestières, de prévention des incendies, de facilitation des interventions en cas de feux de forêts et d'amélioration de la surveillance des espaces forestiers en plus du désenclavement de populations des localités montagneuses et du renforcement du développement local, a ajouté la même source.

Selon la même source, les deux précédentes années ont connu l'ouverture et l'aménagement de 100 km de pistes forestières dans plusieurs communes et le parachèvement de la réalisation de quatre tours de vigie dans les communes d'El Aioune, d'El Tarf, d'Aïn Kerma et de Chihani.

Le secteur a bénéficié d'autres opérations pour notamment la réalisation de tranchées anti-incendie sur 50 hectares et l'aménagement de 4.000 m³ de correction torrentielle sur des bassins versants et terres agricoles en attendant leur reboisement durant les prochaines saisons, selon la même source.

La concrétisation de ces projets de pistes aura un impact positif pour la protection des ressources forestières, davantage d'efficacité pour les opérations de prévention et d'intervention, a souligné la même source qui a relevé que la longueur totale des pistes aménagées sur le territoire de la wilaya atteint 1.400 km.

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA Djellaoui appelle à accélérer la cadence des travaux d'un projet stratégique

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche soir, une séance de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba, dans le cadre du vaste projet de phosphate intégré, soulignant la nécessité d'accélérer la cadence des travaux afin de respecter les délais contractuels.

Par Abed Meghit

Cette réunion, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence des cadres centraux du secteur, des représentants du consortium algéro-chinois chargé de la réalisation du projet, de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), ainsi que du bureau d'études responsable du suivi technique.

S'inscrivant dans le cadre du suivi rigoureux des grands projets stratégiques du pays, cette rencontre a permis de faire le point sur les différents aspects techniques et organisationnels du projet, notamment la réalisation d'un quai minier destiné à renforcer les capacités d'exportation des produits phosphatiers.

Un exposé technique détaillé a été présenté, mettant en évidence l'état d'avancement des travaux, les contraintes rencontrées et les solutions proposées pour garantir la continuité du chantier.

À cette occasion, le ministre a insisté sur l'importance d'une coordination renforcée entre les différents intervenants, appelant à assurer la disponibilité des matériaux et des équipements nécessaires pour éviter tout retard supplémentaire.

M. Djellaoui a souligné que ce projet revêt une im-

portance stratégique majeure pour l'économie nationale, dans la mesure où il s'inscrit dans la valorisation des ressources minières et le développement des infrastructures portuaires, contribuant ainsi à la diversification de l'économie et à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Le ministre a également appelé à instaurer une coordination permanente entre l'ensemble des partenaires impliqués, afin de garantir la livraison du projet dans les délais contractuels, conformément aux instructions du président de la République, qui accorde une importance particulière à la concrétisation des projets structurants.

Pour rappel, cette réunion intervient après deux autres séances de travail consacrées au suivi de l'avancement des travaux de la ligne minière de l'Est Annaba-Bled El-Hadba, dans ses différents tronçons, soulignant l'approche intégrée adoptée par les pouvoirs publics pour assurer la réussite de ce projet d'envergure. À travers ce suivi rapproché, les autorités réaffirment leur engagement à mener à bien les projets stratégiques dans les délais impartis, en mobilisant toutes les ressources nécessaires et en veillant au respect des normes de qualité et de sécurité, au service du développement économique national.

ENERGIE

Les conditions sont favorables à l'exportation des énergies vertes (Adjal)

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé lundi à Tipasa que toutes les conditions sont réunies pour l'exportation des énergies vertes, et que l'Algérie dispose d'un excédent en la matière. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose d'un "excédent dans la production d'énergie verte" et que "les conditions sont favorables à son exportation". Après avoir souligné que le groupe Sonelgaz travaille sur des projets d'exportation de l'énergie électrique et à l'amélioration de ses performances, le ministre a évoqué, dans ce contexte, le "projet d'envergure" entre l'Algérie et l'Italie relatif à la réalisation d'une interconnexion électrique entre les deux pays.

M. Adjal a, également, révélé que ses services se préparent à réceptionner, durant janvier en cours, deux projets de centrales photovoltaïques dans les wilayas d'El-Meghaier (Tendla) et Biskra (El Ghrous), d'une capacité de production de près de 200 mégawatts, dans le cadre du projet de production de 3.200 mégawatts à travers 22 centrales, dont les capacités varient entre 80 et 220 mégawatts.

Il a précisé que ce projet constitue la première phase du programme national des énergies renouvelables, visant la mise en service de 15.000 mégawatts de ces énergies à l'horizon 2035, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "accorde une importance extrême et une priorité absolue aux énergies renouvelables", a-t-il affirmé.

Le ministre a ajouté que la réception, prévue en juin prochain, d'un projet de 1.100 mégawatts d'énergies renouvelables, puis l'achèvement, avant la fin de l'année en cours, du programme de 3.200 mégawatts, permettront à l'Algérie de renforcer sa sécurité énergétique et de se positionner à terme comme exportateur d'énergie verte.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a réaffirmé la vision de son département ministériel en matière de développement et d'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables, dans le cadre d'une stratégie visant à "promouvoir la transition énergétique et à consacrer le développement durable à travers la diversification des sources d'énergie, notamment par le recours à l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, outre le lancement d'études relatives à l'hydrogène vert et le renforcement de l'alimentation des zones isolées en électricité grâce aux énergies renouvelables".

Procédant, en compagnie du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouia, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un poste de transformation électrique haute tension 60/220 kV à Sidi Ghiles, le ministre a souligné que ce projet vise à renforcer les capacités agricole et touristique de la wilaya, dans la production d'électricité en quantités considérables, afin d'assurer l'avenir énergétique de la wilaya de Tipasa, qui affiche actuellement un taux de couverture de 99 % en électrique et de 88 % en raccordement au réseau de gaz. D'un coût de 6,714 milliards de DA, ce projet stratégique devra entrer en service en 2028 dans le cadre du programme "Sonelgaz Horizons 2030". Le réseau de transport d'électricité de la wilaya de Tipasa comprend 11 postes transformateurs, d'une capacité globale estimée à 1.170 mégavoltampères, selon les explications fournies sur place.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le gouvernement œuvre en permanence à l'amélioration de la qualité des services publics dans le domaine de l'électricité, à travers l'octroi d'enveloppes financières ouvertes destinées au renforcement du réseau et à la prise en charge des problèmes liés à la baisse de pression ou à la faiblesse de la tension, entre autres. En clôture de sa visite, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a tenu une rencontre avec les autorités locales pour écouter les préoccupations des élus et des responsables locaux concernant son secteur, et leur a donné des directives visant à améliorer les services liés à l'énergie. A cette occasion, il a rappelé la décision d'ouverture d'agences commerciales du groupe Sonelgaz dans toutes les daïras du pays, afin d'améliorer les services, de satisfaire les demandes des citoyens et de prendre en charge leurs préoccupations de manière plus efficace, soulignant que la wilaya de Tipasa est concernée par trois nouvelles agences.

OUARGLA Ouverture de la 5ème édition du Salon international Batisud

Plus de soixante-dix (70) participants prennent part à la cinquième édition du Salon international du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations énergétiques (Batisud), ouvert lundi à Ouargla.

Les exposants représentent des entreprises spécialisées dans une trentaine de branches liées à la production de matériaux et la fourniture de services dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et des services énergétiques, en plus d'innovations liées au secteur de l'énergie, ont indiqué les organisateurs.

Le salon (19-22 janvier) présente des innovations écologiques et économiques en énergies et englobent des matériaux et équipements hydrauliques visant à apporter des solutions modernes adaptées à l'environnement saharien, ont-ils ajouté.

Parmi les participants, Abdelhamid Benziani, directeur technique,

de la société Novachem, opérant dans la wilaya de Bouira et spécialisée dans la production de produits chimiques destinés à la construction, a indiqué que sa participation au salon est une opportunité de faire connaître les nouveaux articles de la société et ses solutions innovantes et les rapprocher des professionnels du bâtiment, sans compter l'échange d'expertises entre professionnels du secteur. Pour sa part, Omar Mokdad, représentant de la société Lucobit, un partenariat algéro-allemand-autrichien, affirme que sa participation au salon est une occasion de rapprocher les prestations et solutions techniques de l'entreprise des professionnels des secteurs des travaux publics et de l'Agriculture, notamment dans le Sud, aux spécificités climatiques particulières.

Ce salon professionnel international permet, en outre, des rencontres entre opérateurs économiques,

nationaux et étrangers, en plus de la présentation par des universitaires, experts et industriels, de communications techniques sur les projets publics de travaux publics, les défis de terrain, l'intégration de nouveaux produits dans les infrastructures de base, ainsi que la construction intelligente et durable en régions sahariennes. L'objectif de cette manifestation économique est de valoriser le potentiel économique des régions du Sud, l'encouragement de l'investissement national et étranger, dans l'infrastructure et les projets énergétiques, en plus de mettre en lumière les grands projets et l'orientation stratégique de l'Etat dans le domaine. Le salon est organisé par la société "Souf-foire" des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base et du wali d'Ouargla.

ANNABA 5ème Foire algérienne de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'économie numérique du 5 au 7 février

La ville d'Annaba accueillera du 5 au 7 février prochain la 5ème édition de la Foire algérienne de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'économie numérique sous le slogan "le renouveau est l'adresse", a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Cet événement économique organisé par l'entreprise Galacticom Annaba s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux pour accélérer la transition numérique et consacrer l'économie de la connaissance en tant qu'alternative de développement durable, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Foire, Taha Bensidhoum.

Selon la même source, cette édition qui se tient à l'hôtel Sheraton-Annaba sous l'égide des deux ministres de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et de la Formation et de l'Enseignement Professionnel ainsi que du Haut-commissariat à la numérisation et du wali d'Annaba, verra la

participation de plus de 100 exposants représentant des startups, des entreprises économiques et des banques. La Foire se donne pour objectif de consacrer la vision des pouvoirs publics relative à l'édification d'une économie nationale reposant sur l'innovation et la domiciliation des technologies avancées, a-t-il ajouté. Le programme de la manifestation prévoit la tenue de trois séminaires sur les solutions numériques pour le système médical, l'avenir de l'enseignement via les plateformes intelligentes et les solutions intelligentes pour l'irrigation et l'amélioration des rendements agricoles, selon la même source.

La Foire offrira une plateforme interactive entre les étudiants, les diplômés et les entrepreneurs pour favoriser des partenariats, selon la même source qui a précisé que l'accès sera gratuit pour toute personnes inscrite via le site officiel de la manifestation.

APS

AQUACULTURE

Des opérateurs saoudiens et chinois intéressés par l'investissement en Algérie

Le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a reçu une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par le développement de projets structurants dans le domaine de l'aquaculture marine en Algérie, indique lundi un communiqué de la Direction.

S'inscrivant dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), précise la même source. A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur l'état et les perspectives de développement de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, mettant en exergue les potentialités considérables dont recèle le secteur à travers ses différentes filières.

Les principales mesures initiatiques décidées par l'Etat pour accompagner l'investissement dans ce domaine ont également été évoquées, tout en mettant la lumière sur les opportunités offertes dans les filières de l'aquaculture marine et en eau douce, ainsi



que les avantages accordés à certaines espèces à haute valeur économique, telles que la daurade royale, le loup de mer et le tilapia rouge. L'exposé a, en outre, porté sur les perspectives de développement de l'aquaculture à moyen et long termes, tout en soulignant l'importance de développer l'activité des écoséries et d'étudier la possibi-

lité de réaliser des projets dans le segment de la creveticulture.

La rencontre a également permis d'évoquer l'éventualité de créer des usines de fabrication de matériel de pêche, ce qui contribuerait à renforcer l'intégration industrielle et à soutenir la chaîne de production. De leur côté, les investisseurs ont mani-

festé un vif intérêt pour les opportunités d'investissement disponibles ainsi que pour les avantages octroyés, exprimant leur volonté de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, compte tenu des capacités prometteuses du secteur et du climat des affaires favorable instauré par l'Etat, conclut le communiqué.

SALON DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT À SÉTIF Offre de plus de 1.300 emplois

Les entreprises participantes au 19ème Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat, clôturé lundi au palais des expositions Maabouda de Sétif, ont offert plus de 1.300 postes d'emplois dans les divers domaines, a-t-on appris auprès du commissaire de la manifestation.

Dans une déclaration à l'APS, Rabah Feraga a précisé que les 40 exposants participant à cet événement qui se tient pour la première fois en dehors de la ville d'Alger ont présenté plus de 1.300 postes d'emploi aux jeunes porteurs de projets et étudiants qui ont visité en force ce salon, ouvert samedi sous le slogan " les compétences de l'Est au

service de l'industrie nationale". Les postes proposés par les entreprises publiques et privées présentes concernent plusieurs spécialités dont la conception, l'innovation, l'industrie, l'intelligence artificielle (IA) qui sont des domaines intrinsèquement liés aux défis du décollage économique et de l'adaptation aux exigences du marché de travail d'avenir, selon la même source.

M. Feraga a ajouté que le choix de Sétif pour la tenue de cette manifestation a été "judicieux" en raison de l'en-gouement notable des jeunes porteurs de projets et demandeurs d'emploi pour le Salon, ses divers pavillons, ses

workshops et ses diverses activités, notamment le concours intitulé " le jour du défi" consacré pour le choix des trois meilleurs plans d'affaires et meilleures idées convertissables en startups.

Cette manifestation a été organisée par une société privée spécialisée dans l'organisation des expositions en coordination avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous l'égide de ce ministère et du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et du wali de Sétif.

ALGÉRIE-CHINE

L'énergie comme nouveau pilier d'un partenariat stratégique renforcé

Les relations algéro-chinoises franchissent une nouvelle étape avec la réception, hier, par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjel, d'une délégation de haut niveau de la société chinoise Huawei, conduite par Li Chen, président de l'entreprise pour la région Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la coopération internationale de l'Algérie et de diversification de ses partenariats économiques, dans un contexte marqué par les défis énergétiques mondiaux et l'impératif de transition vers des modèles plus durables.

Selon un communiqué officiel du ministère, les discussions ont porté principalement sur les perspectives de coopération et de partenariat dans les domaines stratégiques de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables.

Il s'agit de secteurs prioritaires pour l'Algérie, engagée dans une profonde transformation de son modèle énergétique afin de répondre à la demande nationale croissante, tout en valorisant ses potentialités naturelles et en s'alignant sur les exigences environnementales internationales.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens concrets de développer une coopération technologique avancée, notamment à travers l'intégration des solutions numériques et intelligentes dans les infrastructures énergétiques.

Le ministre Mourad Adjel a mis en avant la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine, soulignant que ces relations reposent sur une confiance mutuelle et une coopération pragmatique qui s'est traduite, au fil des décennies, par une présence significative des entreprises chinoises sur le marché algérien.

Le ministre a également insisté sur la volonté de l'Algérie de consolider et d'élargir ce partenariat, particulièrement dans le contexte actuel marqué par un climat économique attractif pour les investisseurs étrangers.

Les réformes engagées par l'Etat, visant à améliorer l'environnement des affaires et à simplifier les procédures, offrent des opportunités importantes dans le secteur de l'énergie, qu'il s'agisse des hydrocarbures, de l'électricité ou des énergies renouvelables.

Un accent particulier a été mis sur l'importance stratégique de la formation et du transfert de savoir-faire.

Pour Mourad Adjel, ces deux axes constituent une priorité absolue afin de garantir une montée en compétences des ressources humaines nationales et d'assurer une appropriation durable des technologies de pointe.

Le développement de projets structurants ne peut, selon lui, être dissocié d'un investissement massif dans le capital humain, condition essentielle à la réussite de toute politique de transition énergétique.

De son côté, Li Chen a exprimé la volonté de Huawei de s'inscrire durablement dans cette dynamique.

Il a souligné l'intérêt stratégique que représente l'Algérie pour son groupe, tant par son potentiel énergétique que par sa position géographique et son rôle régional.

Huawei, a-t-il affirmé, aspire à être un acteur majeur dans le développement des technologies appliquées au secteur de l'énergie, notamment à travers des solutions innovantes en matière de gestion intelligente des réseaux, de stockage de l'énergie et d'optimisation des performances.

Le responsable chinois a également réitéré l'engagement de son entreprise à accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de son programme de transition énergétique, en contribuant à la modernisation des infrastructures et à l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Cette coopération s'inscrit dans une vision de partenariat gagnant-gagnant, fondée sur le respect mutuel et la convergence des intérêts stratégiques.

Cette rencontre illustre, une fois de plus, la place centrale qu'occupe la coopération algéro-chinoise dans la politique économique et industrielle de l'Algérie.

À travers des partenariats technologiques de haut niveau, le pays ambitionne de consolider sa souveraineté énergétique, de stimuler l'innovation et de s'inscrire pleinement dans les dynamiques mondiales de développement durable.

Abed M.

BATNA

Ouverture de la 2ème édition de l'expo-vente d'huile d'olive et de miel



La 2ème édition de l'expo-vente d'huile d'olive et de miel a été inaugurée, lundi à Batna, dans les locaux de la chambre de l'agriculture, sous le slogan "Du producteur au consommateur".

Organisée pour une durée de 4 jours par la chambre de l'agriculture de la wilaya, cette manifestation économique réunit des producteurs d'huile d'olive et de miel activant dans plusieurs communes, notamment Ain Yagout, Ain Toufa, Sefiane et Bitam.

Le secrétaire général de la chambre, Fateh Benmansour, rappelant le succès de la première édition, a déclaré à l'APS, en marge de l'ouverture de l'exposition, que la manifestation vise à soutenir les produits locaux, à les promouvoir et à encourager leur commercialisation directe aux consommateurs à des prix compétitifs.

De son côté, le président de la chambre, Hamoudi Youssi, a souligné l'importance de cette initiative qui consacre un espace à certaines productions agricoles réputées dans la région pour les rapprocher des consommateurs pendant la saison de récolte, et qui permet, également, aux agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement dans la promotion et la commercialisation de leurs produits.

Pour rappel, la chambre de l'agriculture de la wilaya de Batna a lancé, il y a quelques semaines, un 1er concours ouvert jusqu'à fin janvier à tous les oléiculteurs pour désigner la meilleure huile d'olive extra vierge produite dans la wilaya, dans le but de promouvoir le produit local respectant les normes de qualité et l'itinéraire technique de cette filière.

HOCINE AÏT AHMED, L'ITINÉRAIRE D'UN HOMME LIBRE

De la Révolution algérienne au combat universel pour la démocratie

Dix ans après sa disparition, la figure de Hocine Aït Ahmed continue de susciter réflexion, admiration et débat.

Par Abed Meghit

Moudjahid, dirigeant historique du mouvement national, intellectuel engagé et défenseur infatigable des libertés, il demeure l'une des personnalités les plus marquantes et les plus complexes de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

C'est à cette trajectoire exceptionnelle, à la croisée de la lutte anticoloniale et du combat démocratique, que des universitaires, historiens et chercheurs ont consacré une table ronde de haut niveau, organisée dans le cadre du colloque international dédié à son parcours militant et à son héritage intellectuel.

Placée sous le thème évocateur « De la lutte contre le colonialisme au combat démocratique », cette rencontre, tenue lors de la deuxième journée du colloque, a permis de revisiter l'action politique, diplomatique et intellectuelle d'un homme qui n'a jamais cessé de placer la liberté, la dignité et le pluralisme au cœur de son engagement.

Un acteur clé de l'internationalisation de la cause algérienne

L'historien français Gilles Manceron a mis en lumière l'un des aspects majeurs, parfois sous-estimés, de l'action de Hocine Aït Ahmed : son rôle déterminant dans l'internationalisation de la cause algérienne durant la Guerre de libération nationale. Selon lui, Aït Ahmed ne fut pas seulement un militant de terrain ou un stratège politique, mais également un diplomate visionnaire, conscient très tôt de l'importance du soutien international dans la lutte contre le colonialisme français.

« Hocine Aït Ahmed était un homme de terrain et de culture », a souligné Manceron, rappelant que le défunt moudjahid a su porter la voix de l'Algérie combattante dans les grandes capitales et auprès des instances internationales, contribuant à faire reconnaître la légitimité du combat du peuple algérien.

Son action diplomatique, inscrite



dans une vision globale de la lutte des peuples pour leur émancipation, a fait de lui un acteur central du mouvement anticolonial au XXe siècle.

Une personnalité plurielle, loin des enfermements identitaires

Au-delà de son rôle historique, les intervenants ont insisté sur la dimension profondément pluraliste de la pensée d'Aït Ahmed.

Refusant toute lecture réductrice ou exclusive de l'identité nationale, il a constamment défendu une Algérie diverse, riche de ses composantes culturales, linguistiques et historiques.

Pour Gilles Manceron, Aït Ahmed est resté toute sa vie fidèle à une conception ouverte de la nation, refusant « l'enfermement dans une identité figée ».

Cette posture, souvent incomprise ou contestée de son vivant, apparaît aujourd'hui comme l'un des piliers de son héritage intellectuel, à l'heure où les sociétés sont confrontées aux défis du repli identitaire et de l'intolérance.

Un révolutionnaire au service des peuples opprimés

Le sociologue Aïssa Kadri est revenu, quant à lui, sur la lutte acharnée menée par Hocine Aït Ahmed contre le colonialisme français, rappelant les hauts faits d'un homme qui a très tôt rejoint le combat pour l'indépendance nationale.

Il a mis en exergue la dimension profondément universaliste de son engagement, soulignant que le combat d'Aït Ahmed ne se limitait pas aux frontières de l'Algérie.

Ses idées révolutionnaires, a-t-il expliqué, s'inscrivaient dans une vision globale de la libération des peuples opprimés, faisant écho aux luttes menées en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Pour Aïssa Kadri, Hocine Aït Ahmed incarnait cette génération de leaders qui concevaient l'indépendance nationale comme une étape vers une émancipation plus large, fondée sur la justice sociale et la souveraineté des peuples.

Fidélité aux principes du 1er Novembre

De son côté, le professeur Smail Tahi, de l'Université de M'sila, a revisité les positions et les contributions d'Aït Ahmed durant la Révolution de libération nationale.

Il a insisté sur la cohérence de son parcours, marqué par une fidélité sans faille aux principes fondateurs du 1er Novembre 1954. Selon lui, le combat politique, intellectuel et diplomatique de Hocine Aït Ahmed fait de lui une « personnalité hors du commun », restée fidèle à ses convictions, même dans les périodes de marginalisation, d'exil ou d'adversité.

Cette constance morale, a-t-il souligné, constitue l'un des traits les plus marquants de son héritage.

Une pensée toujours d'actualité

La dimension universelle de la pensée d'Aït Ahmed a également été mise en évidence par Mustafa Barghouti, Secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne.

Établissant un parallèle entre les idées du leader algérien et la situation actuelle en Palestine, il a relevé une « grande similitude » entre la lutte du peuple algérien hier et celle du peuple palestinien aujourd'hui.

Pour Barghouti, Hocine Aït Ahmed était à la fois « un leader révolutionnaire et un grand penseur », dont de nombreuses idées conservent une étonnante actualité.

Son attachement aux valeurs de liberté, de justice et de démocratie dépassait les contextes historiques et continue d'inspirer les luttes contemporaines.

Un héritage politique et moral durable

Organisé par le Front des forces socialistes (FFS) à l'occasion du 10e anniversaire du décès de Hocine Aït Ahmed, ce colloque international a été marqué par une pluralité d'interventions mettant en lumière les différentes facettes de son parcours : le militant, le révolutionnaire, l'intellectuel, mais aussi l'homme de principes.

À travers ces échanges, une conviction s'est imposée : Hocine Aït Ahmed n'appartenait pas seulement à l'histoire, mais aussi au présent et à l'avenir de l'Algérie.

Son itinéraire, fait de luttes, de sacrifices et de fidélité aux valeurs, continue d'interroger les générations actuelles sur le sens de l'engagement politique, la place de la démocratie et la nécessité du pluralisme.

Dix ans après sa disparition, le legs d'Aït Ahmed demeure vivant.

Il résonne comme un rappel constant que l'indépendance nationale n'est jamais un acquis définitif, mais un projet à construire et à défendre, jour après jour, au service du peuple et de la liberté.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE BLANCHIMENT D'ARGENT À TISSEMSILT

Plus d'un milliard de centimes et des milliers de produits tabagiques saisis

Les services de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt ont porté un coup sévère à la criminalité économique et financière, à la faveur d'une opération de grande envergure menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant du service de la police judiciaire. Cette intervention ciblée a permis le démantèlement d'un réseau criminel impliqué dans des activités de blanchiment d'argent, de détention illégale de produits tabagiques et de fraude fiscale, avec la saisie de sommes considérables et de marchandises prohibées. Selon des sources policières, l'opération s'est soldée par l'arrestation de deux individus, soupçonnés d'être les principaux acteurs de ce réseau structuré, actif dans des circuits illégaux visant à contourner les dispositifs de contrôle économique et fiscal. Les mis en cause sont accusés d'avoir exercé des activités commerciales illicites portant atteinte à l'économie nationale et aux règles de transparence financière.

Une opération minutieuse et ciblée

Menée à l'issue d'un travail d'investigation approfondi, l'opération est le fruit d'enquêtes menées avec rigueur par les éléments spécialisés de la police judiciaire. Les investigations ont permis de recueillir des informations précises sur les mouvements financiers suspects et sur les activités de stockage et de distribution de produits tabagiques d'origine locale et étrangère, détenus sans documents commerciaux ni factures légales. L'intervention des forces de police a permis de procéder à des perquisitions ciblées, aboutissant à la saisie de montants financiers importants ainsi qu'à des moyens matériels utilisés dans le cadre de ces activités illégales.

Un important butin saisi

L'opération a conduit à la récupération et à la saisie des éléments suivants :

Une somme en monnaie nationale dépassant un milliard et 59 millions de centimes, soupçonnée de provenir d'activités illicites liées au blanchiment d'argent ; Un montant en devise étrangère estimé à 3 235 euros ;

2 050 unités de produits tabagiques, comprenant des cigarettes et du tabac à priser, de fabrication locale et étrangère, détenus sans justificatifs légaux ; Deux machines de comptage de billets, utilisées pour le traitement de grandes sommes d'argent ;

Deux véhicules, présumés avoir servi au transport des fonds et des marchandises.

Ces saisies témoignent de l'ampleur de l'activité du réseau et de la sophistication des moyens employés pour dissimuler l'origine des fonds et contourner les circuits légaux de distribution.

Une atteinte grave à l'économie nationale

Les autorités sécuritaires soulignent que ce type de criminalité constitue une menace directe pour l'économie nationale, en favorisant l'économie informelle, la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, au détriment des circuits commerciaux réglementés et des recettes de l'État.

La détention et la commercialisation illégale de produits tabagiques représentent également un danger pour la santé publique, en raison de l'absence de contrôle sanitaire et fiscal. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la criminalité économique, visant à renforcer la transpa-

rence financière, à protéger l'économie formelle et à préserver les ressources publiques.

Procédures judiciaires engagées

Les deux suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes après l'achèvement des procédures légales en vigueur. Un dossier judiciaire a été constitué à leur encontre pour blanchiment d'argent, détention et commercialisation de marchandises sans factures, fraude fiscale, ainsi que pour d'autres infractions connexes prévues par la législation en vigueur.

Les biens saisis ont été placés sous scellés, en attendant les décisions de justice, conformément aux procédures réglementaires.

Un message fort contre la criminalité financière

À travers cette opération, la Sécurité de wilaya de Tissemsilt réaffirme sa détermination à lutter contre toutes les formes de criminalité économique et financière, en mobilisant ses unités spécialisées et en s'appuyant sur des investigations approfondies et un travail de terrain rigoureux.

Les services de sécurité rappellent que la lutte contre le blanchiment d'argent et l'économie informelle demeure une priorité stratégique, appelant les citoyens à coopérer avec les autorités en signalant toute activité suspecte, dans le respect de la loi.

Cette intervention réussie illustre l'efficacité de l'action policière et la vigilance constante des services de sécurité dans la protection de l'économie nationale, de la santé publique et de l'ordre financier, au service de la stabilité et de la sécurité de la société.

Abed Meghit

MONOXYDE DE CARBONE

Face au danger silencieux, l'État renforce l'appel à la vigilance citoyenne

Le monoxyde de carbone continue de représenter une menace grave et insidieuse pour la sécurité des ménages, particulièrement en période hivernale.

Par Abed Meghit

Conscient de la persistance de ce danger, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a rappelé, dans un communiqué rendu public hier, l'ensemble des consignes et mesures de prévention destinées à éviter les accidents liés aux fuites de ce gaz mortel, souvent qualifié de « tueur silencieux ». Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est produit par une combustion incomplète des appareils fonctionnant au gaz, au bois ou au charbon. Chaque année, il est à l'origine de nombreux drames domestiques, causant des intoxications parfois mortelles, souvent évitables par le respect de règles simples de sécurité. Dans son communiqué, le département dirigé par Brahim Merad insiste sur la nécessité absolue d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone dans les habitations, en particulier à proximité des appareils de chauffage et des chauffe-eau. Ces dispositifs, encore insuffisamment répandus, constituent pourtant un moyen efficace d'alerte précoce, capable de sauver des vies en signalant une concentration dangereuse du gaz.

Le ministère recommande également un entretien périodique rigoureux de tous les équipements à gaz. Chaudières, chauffe-eau, poèles et autres appareils de chauffage doivent être contrôlés régulièrement par des professionnels qualifiés, afin de garantir leur bon fonctionnement et d'éviter toute défaillance susceptible de

provoquer une fuite. Autre point essentiel rappelé par les autorités : l'importance de maintenir libres et dégagés les conduits d'aération, notamment dans les salles de bain, les cuisines et les chambres. Une ventilation insuffisante favorise l'accumulation du monoxyde de carbone et augmente considérablement les risques d'intoxication. Le ministère insiste également sur une pratique souvent négligée mais pourtant cruciale : éteindre systématiquement les chauffe-eau après leur utilisation. Laisser ces appareils fonctionner en continu, surtout dans des espaces clos, constitue un facteur de risque majeur. En cas de symptômes suspects tels que des maux de tête soudains, des vertiges, des nausées ou des difficultés respiratoires, les autorités appellent à une réaction immédiate. Il est impératif de quitter les lieux sans délai, de s'exposer à l'air libre et de contacter rapidement les services de la Protection civile. Au-delà des consignes techniques, le rappel vise à renforcer la culture de prévention au sein de la société.

Les autorités soulignent que la lutte contre les accidents domestiques liés au monoxyde de carbone repose sur une responsabilité partagée entre l'État et les citoyens. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées, mais leur efficacité dépend largement de l'adhésion et du comportement quotidien des ménages. Face à ce danger récurrent, la vigilance reste le meilleur rempart. La prévention, lorsqu'elle est correctement appliquée, permet d'éviter des pertes humaines et de préserver la sécurité des familles.

TLEMCEN

Cinq nouvelles spécialités pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tlemcen a annoncé l'ouverture de cinq nouvelles spécialités à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de février 2026).

Selon la même source, les nouvelles spécialités concerneront la production mécanique option fabrication, la maintenance industrielle dans les constructions mécaniques et l'industrie sidérurgique, la mécatronique automobile, la fabrication de fromages et la vente de fleurs.

Trois de ces spécialités seront ouvertes au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation

professionnelle de Maghnia, une spécialité au centre de formation professionnelle pour garçons de la commune d'Ouled Mimoun et une autre au centre de formation professionnelle de la commune de Fel-laoucene, destiné aux détenus des établissements pénitentiaires, a-t-on souligné. Par ailleurs, 7 545 nouvelles places pédagogiques ont été mises à disposition pour la prochaine rentrée professionnelle, réparties sur deux niveaux de formation : l'un sanctionné par un diplôme d'Etat et l'autre par un certificat de qualification.

Dans le but de rapprocher la formation des zones enclavées, 21 antennes déléguées ont été ouvertes,

offrant 485 postes de formation aux stagiaires de ces régions, selon la même source.

Des journées d'information et de sensibilisation ont également été programmées à travers les communes et les établissements pénitentiaires, ainsi que sur les ondes de Radio Tlemcen, afin de faire connaître l'importance de la formation professionnelle et les différentes spécialités proposées par le secteur.

La wilaya de Tlemcen dispose de 23 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, de quatre instituts spécialisés et annexes, de dix établissements privés de formation, ainsi que d'une maison d'accompagnement.

TISSEMSILT

Journée de formation pour les artisans sur les mécanismes de financement et d'accompagnement

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Tissemsilt a organisé, lundi, une journée de formation destinée aux artisans et artisanes de la wilaya, centrée sur les mécanismes de financement et d'accompagnement.

Cette rencontre de formation, qui s'est déroulée en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, a été animée par le directeur de l'agence régionale de gestion du microcrédit, Abdellah Kebbouz, et un représentant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, agence de Tissemsilt, M. Mohamed Achak.

Au cours de cette journée de formation, M. Kebbouz a présenté les différents services offerts par l'agence régionale de gestion du microcrédit aux artisans et artisanes, ainsi que les formules de financement disponibles pour cette catégorie.

Parmi celles-ci, un prêt pouvant atteindre un million de dinars sans intérêts pour l'acquisition d'équipements destiné à ceux souhaitant créer une activité artisanale dans le domaine pour lequel ils ont été formés, avec une contribution personnelle ne dépassant pas 1%, ainsi qu'un autre financement dédié à l'achat de matières premières d'une valeur pouvant atteindre 100.000 DA sans intérêts, avec des délais de remboursement allant jusqu'à trois ans.

A cette occasion, le responsable a également encouragé les artisans et artisanes à se rapprocher des services de l'agence pour bénéficier des différentes formules de financement disponibles pour relancer leurs projets dans la wilaya, soulignant qu'ils bénéficien-

ront d'un accompagnement et d'une formation gratuits, au cours desquels ils pourront découvrir les démarches administratives nécessaires pour lancer un projet, les méthodes de gestion, les mécanismes de commercialisation des produits, et comment accéder au monde du commerce électronique, en plus de participer à des salons locaux et nationaux.

De son côté, le représentant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, agence de Tissemsilt, Thieniet El-Had, Larhab et Bordj Bouñâama, a fin de rapprocher les services des adhérents. Dans un contexte connexe, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Abderazzak Bounab, a indiqué dans une déclaration à l'APS que la chambre avait organisé, au cours de l'année précédente, plus de 120 sessions de formation au profit de plus de 700 artisans et artisanes, couvrant divers domaines professionnels, y compris la cuisine, la coiffure et la pâtisserie.

A noter qu'en marge de cette journée de formation, une exposition des différents produits artisanaux de la wilaya a été organisée, comprenant des produits de pâtisserie traditionnelles et modernes, des vêtements traditionnels, entre autres, et plusieurs participants ont été honorés à cette occasion.

SIDI BEL-ABBES

Lancement de la formation nationale pour les conseillers en formation et orientation

La wilaya de Sidi Bel-Abbes a lancé, lundi, une formation nationale à l'intention des conseillers en formation et en orientation au sein de l'Institut de formation et d'enseignement professionnels "Ladjine Miloud", dans le cadre d'une démarche visant à accompagner les professionnels du secteur dans le développement de leurs compétences et à adapter le système de formation aux exigences du nouveau marché du travail, a indiqué la direction du secteur.

La même source a précisé que cette formation, organisée sur deux jours, implique la participation de 27 stagiaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbes et comprend un programme varié d'ateliers animés par l'inspecteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour la circonscription de Sidi Bel-Abbes, Bouzidi Mohamed.

Dans ce cadre, la formation vise principalement à permettre aux conseillers en formation et en orientation d'acquérir des compétences modernes en adéquation avec les transformations économiques et sociales actuelles, et à renforcer leur capacité à répondre aux exigences du nouveau marché du travail, y compris l'entrepreneuriat et les métiers émergents, ainsi qu'à développer des compétences en accompagnement et en intégration professionnelle, tout en harmonisant les pratiques professionnelles, notamment dans le cadre de la transformation numérique.

La formation comprend des cours théoriques et des activités pratiques, telles que des études de cas pour les demandeurs de formation, permettant ainsi aux conseillers de se rapprocher de la réalité du terrain et de répondre aux besoins des stagiaires.

Les participants à cette session ont souligné l'importance de ce type de formation pour développer les compétences d'orientation des conseillers, considérées comme un pilier essentiel dans l'accompagnement des demandeurs de formation et d'apprentissage. Ils ont également indiqué que cette formation s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les capacités des conseillers d'orientation, qui constituent la première interface des établissements de formation, en accompagnant les stagiaires avant, pendant et après la période de formation.

L'organisation de cette formation s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en conformité avec les évolutions du secteur et les exigences de l'environnement économique et social, a-t-on souligné.

SAÏDA

Lancement d'une campagne de sensibilisation pour la prévention des accidents de la route

La Délégation de wilaya de la sécurité routière de Saïda a lancé, lundi, une campagne de sensibilisation destinée aux usagers de la route, en vue de prévenir les accidents de la circulation, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le délégué de la wilaya de cette instance, Mohamed Miloudi, a précisé que cette initiative vise à sensibiliser les conducteurs aux conséquences des accidents de la route et à leur fournir les orientations et les conseils nécessaires pour les éviter, notamment durant la période des perturbations climatiques, tout en renforçant la culture de la sécurité routière.

Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra tout au long de la saison hivernale, cible plusieurs points de la wilaya, notamment la route nationale (RN) 92 reliant les wilayas de Saïda et Sidi Bel-Abbes (commune de Youb), la RN 94, entre les wilayas de Saïda et Tiaret (commune d'El-Hessasna), ainsi que la RN 6 reliant les wilayas de Saïda et Mascara (commune d'Ouled-Khaled).

A cette occasion, la délégation insiste auprès des conducteurs sur la nécessité de respecter les règles de conduite responsable et de procéder au contrôle périodique des véhicules. Des dépliants et des brochures de sensibilisation sont également distribués, a-t-on indiqué de même source.

APS

ALLEMAGNE**25 blessés dans une collision de 26 véhicules due au verglas**

Vingt-cinq personnes ont été blessées dans une collision impliquant 26 véhicules sur une autoroute près d'Essen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), dans l'ouest de l'Allemagne, ont rapporté des médias locaux lundi.

L'accident s'est produit dans la matinée, sur une chaussée glissante, ont précisé les mêmes sources. Selon les premières informations, 25 personnes ont été blessées, dont 5 ont été transportées à l'hôpital par précaution. Le premier véhicule impliqué, selon le centre de contrôle, a dérapé à cause du verglas, ce qui a causé une collision avec d'autres véhicules.

La circulation est actuellement interrompue. L'incident, survenu pendant l'heure de pointe du matin, a provoqué un embouteillage de plusieurs kilomètres, ont indiqué les médias.

**INCENDIES AU CHILI****Les feux restent hors de contrôle malgré une accalmie**

Les incendies qui sévissent dans le sud du Chili, et qui ont fait au moins 19 morts, restaient hors de contrôle, lundi, malgré une relative accalmie, alors que les températures devraient encore augmenter, ont averti les autorités.

"Les incendies les plus importants ne sont pas maîtrisés", a déclaré la directrice du Service national de prévention et de réponse aux catastrophes (Senapred), Alicia Cebrian.

Les feux ont démarré samedi, en plein été austral avec de fortes températures et des vents puissants dans les régions de Nuble et du Biobio, à environ 500 km au sud de la capitale Santiago. La nuit "a été meilleure que prévue", a indiqué le président Gabriel Boric, qui s'est rendu la veille

sur place pour superviser les opérations. Il a cependant dit craindre une dégradation de la situation. "Les conditions météorologiques ne sont pas bonnes, il est donc possible que des foyers se rallument" au cours de la journée, a-t-il expliqué. Des températures avoisinant les 30 degrés Celsius sont attendues.

Les deux régions touchées ont été placées dimanche en état de catastrophe, permettant le déploiement de l'armée. Un couvre-feu nocturne a été imposé dans les localités les plus touchées du BioBio.

Les incendies se concentraient dans les localités de Penco et Lirquén, proches de la ville de Concepcion. Ces dernières années, les incendies de forêt ont fortement affecté le Chili, en particulier dans la zone centre-sud.

MOZAMBIQUE**Les inondations isolent Maputo du reste du pays**

Les pluies torrentielles et les inondations qu'elles ont provoquées ont isolé la capitale du Mozambique, Maputo, du reste du territoire national, a rapporté l'Agence d'information du Mozambique (AIM), citant l'Administration nationale des routes (ANE).

Les autorités ont indiqué que le fleuve Komati est sorti de son lit et a débordé, interrompant la circulation sur l'autoroute principale qui relie le sud et le nord du pays, sur plusieurs kilomètres dans la province de Maputo. En conséquence, selon le direc-

teur général adjoint de l'ANE, il est désormais impossible de rejoindre en voiture d'autres localités du pays au départ de Maputo.

Les agents de la direction inspectent l'état des ponts et viaducs encerclés par les eaux.

Au cours des derniers jours, plusieurs centaines de personnes ont été bloquées en raison du débordement des rivières dans la province de Gaza dans le sud, elles sont évacuées par bateaux et par hélicoptères.

Dans les provinces de Maputo et de

Gaza, les inondations ont perturbé le fonctionnement des réseaux d'adduction d'eau dans plusieurs villes.

Dans certaines régions, le système d'alimentation en eau potable est totalement hors service, tandis qu'à Maputo, la distribution d'eau potable a été réduite de 30% à cause des dysfonctionnements des stations de filtration.

Depuis le début de la saison des pluies en octobre 2025, les inondations au Mozambique ont déjà fait 103 morts et touché au total 173.000 personnes.

CHINE**Quatre morts dans une explosion dans une usine**

Le bilan de l'explosion survenue dimanche dans une usine de tôles dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, s'élève désormais à quatre morts, a indiqué lundi le Centre de secours d'urgence.

Le centre a signalé que 84 personnes ont été blessées dans l'explosion au moment où six autres étaient portées disparues. Un précédent bilan faisait état de deux morts. Les opérations de recherche et de sauvetage sont toujours en cours, impliquant 1.100 personnes. L'explosion s'est pro-

duite dans une usine de tôles de Baogang United Steel, dans l'ouest de la ville de Baotou. Elle a été causée par l'explosion d'un réservoir sphérique de 650 mètres cubes contenant de l'eau saturée et de la vapeur. La Commission de la sécurité au travail relevant du Conseil des Affaires d'Etat a décidé de superviser l'enquête sur l'explosion, a déclaré lundi le ministère de la Gestion des urgences. Le ministère a appelé à tout mettre en œuvre pour réussir les opérations de secours et pour assurer les soins médicaux nécessaires aux blessés.

ESPAGNE**Au moins 21 morts et des dizaines de blessés dans une collision entre deux TGV**

Un accident ferroviaire impliquant deux trains à grande vitesse (TGV) a fait dimanche au moins 21 morts et une trentaine de blessés graves dans le sud de l'Espagne, selon la Garde civile, après une collision très violente qui a projeté des wagons hors des rails.

Le ministre espagnol des Transports, Oscar Puente, a souligné sur le réseau social X que "le choc a été terri-

ble". Les images diffusées à la télévision publique montrent les deux trains entourés d'une foule de personnes et d'ambulances, tandis que les services d'urgence s'efforçaient de venir en aide aux nombreux blessés.

La Garde civile a indiqué, dans un dernier bilan, qu'il y avait au moins 21 morts, les autorités régionales andalouses évoquant au moins 73 blessés,

dont six très graves, et "une nuit (qui s'annonce) très difficile". Face à la situation, "le trafic de trains à grande vitesse entre Madrid et Cordoue, Séville, Malaga et Huelva (des villes dans le sud de l'Espagne) sera interrompu au moins toute la journée du lundi 19 janvier", a, par ailleurs, indiqué sur X le gestionnaire du réseau ferroviaire espagnol (Adif).

INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD
Au moins 38 morts

Au moins 38 personnes ont trouvé la mort dans des inondations provoquées par de fortes précipitations en Afrique du Sud, selon un nouveau bilan rapporté lundi par la radio locale SABC.

Vingt personnes ont perdu la vie dans la province de Mpumalanga à la suite des inondations, et 18 autres dans la province voisine du Limpopo, précisé la même source, qui a fait état de personnes portées disparues et leur nombre est en cours de clarification. Un précédent bilan a fait état de 30 morts.

Les autorités sud-africaines ont décrété la veille l'état de catastrophe nationale. Dans le nord et l'est du pays, plus de 3.000 habitations ont été touchées par la montée des eaux, des ponts ont été détruits et des routes inondées.

Dans plusieurs régions, une pénurie de denrées alimentaires est signalée. L'armée a été mobilisée pour venir en aide aux habitants des zones les plus touchées. Des hélicoptères sont utilisés pour les opérations d'évacuation.

Les pluies torrentielles prolongées ont commencé en Afrique du Sud à la fin de l'année 2025 et se sont intensifiées à partir du 10 janvier, provoquant de nombreuses inondations. Les météorologues avertissement que le temps pluvieux persistera dans les prochains jours.

Les précipitations abondantes et prolongées sont causées par une zone de basse pression persistante installée au-dessus de la partie australe de l'Afrique, constamment alimentée en humidité par l'océan Indien. De fortes pluies tombent actuellement non seulement en Afrique du Sud, mais aussi dans les pays voisins, à l'instar du Zimbabwe et du Mozambique, les inondations ayant fait plus de 100 morts.

L'Afrique du Sud déclare l'état de catastrophe naturelle

L'Afrique du Sud a décrété officiellement dimanche l'état de catastrophe nationale face aux inondations meurtrières et destructrices qui frappent depuis décembre le pays, ainsi que le Mozambique voisin.

Les fortes pluies et les tempêtes qui s'abattent sur ces deux pays d'Afrique australe depuis plusieurs semaines ont fait 30 morts dans les provinces sud-africaines de Limpopo et Mpumalanga (nord-est), et au moins huit au Mozambique.

"Je classe la catastrophe comme catastrophe nationale", a déclaré dimanche Elias Sithole, responsable du centre sud-africain de gestion des désastres, dans un communiqué.

Les autorités recherchent toujours des survivants et tentent de récupérer des corps, alors que les inondations ont commencé à refluer dans certaines régions, dont celle du célèbre parc national Kruger, contraint depuis jeudi de fermer ses portes et où les visites pourront reprendre "dès demain", selon une annonce du service des parcs nationaux sur les réseaux sociaux. Celui-ci exhorte toutefois les visiteurs à "faire preuve de prudence".

Dans plusieurs régions du Mozambique, des rivières sont sorties de leurs lits, engloutissant des quartiers entiers et forçant des milliers de personnes à fuir.

L'Afrique du Sud a également dépêché des équipes de secours dans le sud du Mozambique dimanche après qu'une voiture transportant cinq membres d'une délégation sud-africaine a été emportée par les eaux à Chokwe, à 200 kilomètres au nord de Maputo.

APS

GHARDAÏA

Une soixantaine d'interventions effectuées dans le cadre de journées médico-chirurgicales en gynécologie

Pas moins de 59 interventions chirurgicales délicates en gynécologie-obstétrique ont été effectuées cette semaine à l'établissement public hospitalier EPH-120 lits de Guerrara (wilaya de Ghardaïa), dans le cadre de journées médico-chirurgicales de solidarité, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Initiées par l'association "Tagemi", en coordination avec la direction de la Santé et de la Population de la wilaya, ces interventions délicates, liées à la stérilité et la reproduction, ont été effectuées avec des technologies de pointe, à savoir la chirurgie laparoscopique et d'hystéroscopie opératoire, par un staff médical spécialisé, appuyé de paramédicaux, tous bénévoles, sous la conduite du Dr Adel Sadrati, a affirmé le président de l'association précitée, Mohamed Benyoucef.

Cette action (15-17 janvier), pour laquelle ont été mobilisés les moyens nécessaires, vise à consacrer les valeurs de solidarité et d'entraide de la société algérienne, renforcer le sens de la citoyenneté et la dimension humaine, et d'épargner aux malades les déplacements vers des structures médicales éloignées pour ce type de soins.

Plus de 7.000 interventions chirurgicales et de 30.000 consultations ont été menées par l'association Tagemi dans différentes wilayas du pays, notamment les régions reculées, en plus de sa participation à différentes manifestations humanitaires, culturelles et médicales, a-t-on rappelé.

SKIKDA

Lancement des journées médico-chirurgicales pour la pose d'implants cochléaires

Des journées médico-chirurgicales destinées à la pose d'implants cochléaires à des enfants sourds et malentendants se sont ouvertes, dimanche, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Abderrezak-Bouhara de Skikda.

Selon Salah Tougari, président de l'association des "Amis du malade", organisatrice de ces journées en coordination avec l'EPH Abderrezak-Bouhara, "huit enfants résidant dans la wilaya de Skikda bénéficieront de ces opérations lors de ces journées qui se poursuivront jusqu'au 22 janvier".

M. Tougari a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour le succès de cette initiative pour laquelle des salles d'opération ont été mises à disposition par l'EPH.

Le Pr Karim Messaoudi, spécialiste en oto-rhino-laryngologie (ORL) à l'hôpital de Ouargla, superviseur de ces poses d'implants cochléaires, bénéficiera de l'assistance du personnel médical et paramédical de l'EPH Abderrezak-Bouhara, a ajouté le président de l'association des "Amis du malade".

Il a également indiqué que les enfants qui bénéficieront d'implants cochléaires, âgés de 1 à 8 ans, sont inscrits au sein de l'association, avant de préciser qu'il s'agit là de la 7e initiative du genre, ces journées médico-chirurgicales, lancées en 2017, ayant permis à un total de 60 patients de bénéficier de la pose d'implants.

Selon M. Tougari, cette initiative solidaire "ne se limite pas à la seule pose d'implants, mais donnera également lieu à des consultations médicales spécialisées au profit d'enfants malentendants inscrits sur la liste d'attente de l'association".

TIARET

Mise en service d'une nouvelle salle de soins dans la commune de Madna

Une nouvelle salle de soins a été mise en service dans la commune de Madna, wilaya de Tiaret, après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation, d'extension et d'équipement, a-t-on appris, lundi, du chef de la daïra d'Aïn-Kermes, M. Ali Elouradi.



M. Elouradi a précisé, à l'APS, que cette structure sanitaire assurera la permanence nocturne au profit des habitants de la commune, dont la population est estimée à 3.600 habitants, ainsi que des populations des zones rurales avoisinantes.

Il a ajouté que le projet a été réalisé dans le cadre du programme de soutien au développement écono-

mique et social de l'année écoulée, pour une enveloppe budgétaire globale de 12 millions de dinars, indiquant que la direction de la Santé a pris en charge son équipement et son encadrement.

De son côté, la directrice de l'établissement public de santé de proximité (EPS) d'Aïn-Kermes a affirmé que la salle de soins offrira divers

services de santé de base aux citoyens, tels que la consultation médicale, la radiologie, les analyses médicales et la chirurgie dentaire, grâce à des équipements modernes récemment acquis, en plus du recrutement de plusieurs cadres médicaux et paramédicaux afin d'assurer l'accueil des patients jour et nuit, tous les jours de la semaine.

BOUMERDES

Réception de plusieurs projets dans le secteur de la santé en 2026

Le secteur de la santé à Boumerdes verra, durant cette année 2026, la réception de plusieurs projets dans le secteur de la santé, principalement des polycliniques visant à améliorer les prestations sanitaires, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya.

Ces projets, actuellement en cours de réalisation, enregistrent des taux d'avancement satisfaisants et seront prochainement livrés", a indiqué la wali, Fouzia Naama, lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya.

Il s'agit notamment d'une polyclinique à Hammadi (ouest) dont les travaux sont achevés à 80 % et qui devrait être livrée durant cette année, tandis qu'une autre polyclinique, réalisée à Ouled Haddadj



(ouest) a déjà été équipée, dans l'attente d'une mise en service prochaine.

Deux (2) autres structures similaires sont en cours de réalisation à Tidjelabine (est) et à El Karma,

dans la banlieue de Boumerdes. Par ailleurs, les travaux de la polyclinique de Larbaatache (ouest) sont achevés, la structure étant actuellement en phase d'équipement et sera pro-

chainement opérationnelle. La commune de Bordj Menail (est) a, également, bénéficié d'une polyclinique similaire qui entrera en service bientôt.

Toujours selon la wali Fouzia Naama, la wilaya a également bénéficié de nombreux projets, au titre de l'année 2025/2026, notamment la réalisation de salles de soins dans les daïras des Issers et de Bordj Menail, qui sont déjà équipées et seront bientôt opérationnelles.

Ces projets s'ajouteront aux opérations de réhabilitation des hôpitaux de Bordj Menail, Dellys et Thénia, ainsi qu'à l'acquisition de 12 appareils d'hémodialyse, de 11 ambulances, d'un scanner et d'un appareil d'IRM pour l'hôpital de Thénia.

JIJEL

Des équipements modernes pour l'EPH Bachir-Mentouri d'El Milia

Les services de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Bachir-Mentouri d'El Milia (Jijel) vont d'être renforcés par des équipements médicaux modernes, a-t-on appris dimanche auprès de sa directrice, Nour El-Houda Boumezbar.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que dans "le cadre de l'amélioration de ses prestations sanitaires, cet EPH s'est renforcé de plusieurs équipements modernes à même de permettre une meilleure prise en

charge des patients". Parmi ces équipements, figure un générateur de laser urologique unique au niveau de la wilaya qui évitera le déplacement des malades vers les wilayas voisines, selon la même source.

L'unité cytologique de l'établissement a été en outre dotée d'une hotte de cytologie avec trois sondes pour assurer un milieu de travail sécurisé aux employés et une meilleure prise en charge des patients au niveau du service de gynécologie obstétrique, selon la même responsable.

L'opération d'acquisition de ces équipements a été soigneusement menée, après avoir consulté des spécialistes, a indiqué Mme Boumezbar.

Il est également prévu de recevoir "prochainement" un autre lot d'équipements dont un vidéogastroscopie et un vidéo-colonoscope qui contribueront à améliorer la prise en charge sanitaire des habitants de la région et des régions voisines, selon la même responsable.

APS

Prévenir les risques de chute

De nombreuses chutes accidentelles sont occasionnées par un mauvais aménagement du domicile ou des défauts d'équipement. Petit tour du propriétaire pour mieux prévenir ces risques.

S'organiser chez soi

Faire place nette

Retirez toutes les plantes vertes, petit meuble, jouet pour le chien... tout office d'obstacles. Vous savez où ils se situent, vous pourrez vous guider les yeux fermés nus. Pensez-vous à lever le pied suffisamment haut le jour où vous cherchez le téléphone qui sonne depuis plus longtemps que d'ordinaire ou lorsqu'un visiteur se fera plus impatient que les autres à votre porte ?

Afin de prévenir les risques de chute, passez au crible tous les lieux de passage de votre habitat pour identifier ce qui pourrait provoquer une perte d'équilibre et éliminer, ainsi, les dangers potentiels. Une plante peut être déplacée, les fils de lampe peuvent être fixés au mur ou contre une planche, les rallonges et cordons électriques peuvent être glissés dans un passe-câble, etc.

Sé déplacer en toute sécurité

Nettoyer les vitres ou attraper ce qui est stocké un peu haut nécessite souvent de prendre de la hauteur. Dans pareil cas, assurez-vous de la stabilité du tabouret ou de l'escabeau utilisé. Préférez un modèle disposant d'un appui pour les mains qui favorise l'équilibre. Enfin, évitez de réaliser ce type de tâches seul(e).



S'organiser pour soi

Bien chaussé

Évitez de porter des chaussures trop étroites ou trop larges. Les talons hauts sont à proscrire. Les semelles doivent être suffisamment antidérapantes et résistantes. Les lacets doivent être faciles à faire et à défaire. Les boutons de manchette doivent être assez larges pour faciliter leur boutonnage. Les boutons de manchette doivent être assez larges pour faciliter leur boutonnage.



Seniors : des problèmes de vue peuvent provoquer la peur de tomber

Les personnes âgées ayant une déficience visuelle limiteront leurs sorties par crainte de faire une chute.

Pour des personnes âgées qui ont des troubles de la vision, de simples gestes de la vie quotidienne peuvent devenir un vrai calvaire. Difficile de cuisiner, lire ou regarder la télévision. Près de la moitié des seniors ayant une déficience visuelle limitent leurs activités parce qu'ils ont peur de tomber. C'est la conclusion d'une nouvelle étude de la clinique d'ophtalmologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont parue dans *Investigative Ophthalmology & Visual Science*.

Les chercheurs ont comparé 345 patients : 93 patients souffrant de dégénérence maculaire liée à l'âge (DMLA), 57 avec une dystrophie de la cornée, 98 avec un glaucome et 97 patients qui n'avaient pas de problème de vue.

La DMLA est la principale cause de perte de la vision chez les 50 ans et plus. Cette dégénérescence empêche de distinguer clairement les objets proches en face de soi.

La dystrophie de la cornée est une maladie qui affecte la cornée de l'œil et opacifie la vision.

Le glaucome est une pathologie du nerf optique qui entraîne une diminution progressive de la vision.

Déficience visuelle : risque de déprime

Entre 40 et 50 % des patients ayant des troubles de la vue ont fait état de difficultés à réaliser certaines activités par crainte de faire une chute. Les personnes atteintes de la dystrophie corneenne avaient le plus tendance à restreindre leurs activités.

L'étude ajoute que ce sont les femmes les plus énervées à restreindre leurs activités à cause de leur vision déficiente. Elles étaient également plus sujettes à la déprime et aux maladies. L'étude conclut avec un avertissement aux familles des personnes âgées qui souffrent de troubles de la vision. Elles auraient plus tendance que les autres à s'isoler.

Bien dans ses baskets...

L'avancée en âge entraîne une diminution de la masse musculaire et de la masse osseuse pouvant favoriser le risque de chute.

La meilleure façon de lutter contre ce phénomène consiste à pratiquer une activité physique régulière.

Faire de l'exercice, c'est avant tout bouger au quotidien : sortir, marcher, faire fonctionner ses membres, ses muscles et sa tête. Les plus sportifs d'entre vous seront peut-être tentés par faire de la natation ou du yoga. Les moins avertis pourront s'orienter vers des cours de gymnastique dédiés aux seniors ou des séances spécialement axées sur le maintien de l'équilibre. L'intensité ou la difficulté de l'activité choisie n'ont guère d'importance. En revanche, il est important de veiller à pratiquer ces activités selon ses capacités, graduellement et bien équipée. Enfin, ce qui compte surtout, c'est la régularité.

Préservez votre sens de l'équilibre

Pour vivre le plus longtemps autonome et écarter au maximum les risques de chute accidentelle, il est essentiel d'entretenir son équilibre.

Un programme dédié à la prévention des chutes

Aux côtés des séances de gymnastique spécialement adaptées aux seniors et des "ateliers équilibre", on a vu apparaître un programme venu d'outre-Atlantique et baptisé "Programme PIED". Ce Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (P.I.E.D.) a été mis en place avec succès au Québec, par la Direction de la santé publique, pour prévenir les chutes et les fractures chez les seniors de plus de 65 ans. Ce programme est aujourd'hui relayé, en France, par une fédération sportive agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports : la Fédération Française EPMM Sport pour Tous.

séances, on y pratique des exercices de coordination, des activités axées sur l'équilibre (marche à obstacle, mouvements inspirés du Tai-chi), des exercices de renforcement musculaire et des mouvements d'assouplissement.

• D'un volet d'exercices à faire chez soi une fois par semaine, pendant une demi-heure. Un livret, contenant les exercices conseillés, est remis aux participants.

• De séances d'information, une fois par semaine durant une demi-heure, sur des thèmes variés : prévenir les chutes dans chaque des pièces du domicile, garder des os en bonne santé, bien choisir ses chaussures... et garder la forme après le programme PIED.

L'ensemble de ce programme est encadré par des professionnels spécialement formés.

Que pouvez-vous en attendre ?

• Une amélioration de l'équilibre et de la force des jambes.

• Un sens pratique et sécuritaire de l'aménagement de votre domicile afin d'y limiter les risques de chute.

• Une confiance en vous accrue.

• Des connaissances en matière de prévention, de l'ostéoporose notamment.



• L'envie et le besoin de pratiquer une activité physique régulière.

Pour en savoir plus : www.sportpourtous.org (rubrique Nos Actions, puis Nos Activités)

Parkinson : de l'exercice pour limiter les chutes

Un programme d'entraînement ciblé serait un moyen efficace pour améliorer la qualité de vie et limiter les chutes des personnes atteintes de Parkinson.

L'exercice physique est essentiel pour se maintenir en bonne santé et réduire les risques de maladies chroniques.

La maladie de Parkinson n'échappe pas à cette règle, d'après une étude publiée par Neurology, le journal d'accompagnement américain de neurologie. Après avoir examiné 23 personnes atteintes de

Parkinson, les chercheurs de l'université de Sydney, en Australie, affirment que l'exercice physique peut améliorer les symptômes liés à la maladie.

Pour l'étude, les participants ont été séparés en deux groupes. Le premier a continué à prendre le traitement habituel, tandis que le deuxième groupe a suivi un programme d'entraînement trois fois par semaine pendant six mois. Le programme était composé de 40 à 60 minutes d'exercices d'équilibre et de

renforcement musculaire des jambes. Le but : limiter le nombre de chutes causées par la maladie. Effectivement, elles ont été réduites de 70% dans le groupe qui a suivi le programme d'entraînement.

Les troubles moteurs causés par la maladie de Parkinson provoquent des difficultés émotionnelles et cognitives, mais les chutes restent la conséquence la plus dangereuse. En travaillant sur l'équilibre et le renforcement musculaire des jambes, l'état mental et émotionnel des patients s'améliore également, précisent les chercheurs.

Mieux bouger, bien manger



Voir clair

Un logement bien éclairé facilite et sécurise les déplacements. Faites la chasse aux zones sombres.

La nuit par exemple, une petite veilleuse peut être ajoutée pour améliorer les repères visuels. Préférez les éclairages indirects à une seule source de lumière. Ne négligez pas la puissance des ampoules. Si elles sont à basse consommation, elles ne vous feront pas déboursier plus ! Attention néanmoins, une lumière trop vive peut provoquer une céphalée temporaire ou une fermeture partielle des yeux.

Il faut voir, c'est aussi porter le cas échéant, des lunettes avec une correction appropriée. La vision joue un rôle important dans le maintien de l'équilibre. Une vision déficiente ainsi que certaines pathologies visuelles peuvent entraîner des chutes. Pensez à faire contrôler régulièrement votre vue.

Trucs et astuces

Limitez les prises de risque.

Pour ce faire, évitez de :

- Vous habiter.
- Grimper sur une chaise ou un tabouret.
- Marcher avec les mains dans les poches.
- Négliger le port des lunettes.
- Laisser des objets sur les marches de vos escaliers.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

pairie maintenant insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Pourquoi ne pas investir dans une paire de chaussures fermées réservées au domicile (basket par exemple) ? Enfin, prenez garde aux lacets ! Ils contribuent grandement au risque de tomber. En cela, les modèles à scratchs évitent bien des désagréments.

SAHARA OCCIDENTAL

Un dossier de décolonisation toujours ouvert au regard du droit international

Plus de six décennies après son inscription sur la liste des territoires non autonomes, le Sahara occidental demeure un dossier non résolu au sein du système international.



Par Abed Meghit

Cette réalité juridique, loin d'être obsolète, reste pleinement en vigueur tant que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination n'aura pas été exercé, rappellent plusieurs sources diplomatiques et juridiques.

Inscrit sur la liste des territoires non autonomes en 1963, alors qu'il se trouvait encore sous administration coloniale espagnole, le Sahara occidental a été reconnu par les Nations unies comme un territoire dont le processus de décolonisation n'était pas achevé.

À partir de cette date, l'ONU a officiellement affirmé le droit inaliénable de sa population à

décider librement de son avenir politique. Malgré les évolutions politiques et militaires intervenues depuis, cette qualification juridique n'a jamais été révoquée ni remplacée par un acte valable mettant fin au processus de décolonisation.

Cette situation confère au dossier du Sahara occidental un caractère particulier, faisant de lui l'un des derniers territoires africains dont le statut demeure en suspens au regard du droit international. Les principes qui fondent cette reconnaissance, notamment le droit à l'autodétermination, constituent des normes impératives du droit international.

Tant que ce droit ne sera pas exercé à travers un processus libre, transparent et conforme

aux résolutions onusiennes, le Sahara occidental continuera d'être considéré comme un territoire non autonome.

Cette position, régulièrement rappelée dans les forums internationaux, souligne que la normalisation du statut du territoire ne peut intervenir en dehors du cadre juridique international.

Toute tentative de fait accompli ne saurait, selon les experts, effacer la réalité juridique consacrée par les Nations unies.

Ainsi, le dossier du Sahara occidental demeure un enjeu central pour le système international, appelant à une solution juste, durable et conforme au droit, fondée sur l'expression libre et authentique de la volonté du peuple sahraoui.

L'ACAPS condamne l'expulsion par le Maroc d'une mission espagnole d'observation des droits humains

L'association catalane des amis du peuple sahraoui (ACAPS) a condamné "fermement" l'expulsion par les autorités marocaines d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, dénonçant une "Violation systématique" des droits fondamentaux, internationalement reconnus, du peuple sahraoui.

"L'ACAPS condamne avec la plus grande fermeté les agissements des autorités marocaines", a écrit l'association dans un communiqué, soulignant que cette action s'inscrit dans le cadre d'"une politique systématique de répression" et de "black-out imposé à la population sahraouie vivant sous occupation".

Mardi dernier, les autorités marocaines ont expulsé les membres d'une mission espagnole d'observation des droits hu-

mains après les avoir empêchés de descendre d'un avion qui venait d'atterrir à Laâyoune, dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramírez, de la députée de Podemos, Noemí Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez.

L'expulsion de la délégation espagnole n'est "pas un cas isolé", a fait remarquer l'ACAPS, rappelant que ces dernières années, "les autorités d'occupation marocaines ont interdit systématiquement l'entrée de journalistes, de députés européens, de parlementaires, de défenseurs des droits humains et d'autres personnes solidaires" de la cause sahraouie.

"Ces pratiques entraînent le droit fondamental à l'information, à la liberté d'expression et le droit à la mobilisation, et s'inscrivent dans une stratégie de marginalisation de la communauté internationale conduisant à des violations les plus graves des droits" des Sahraouis, a-t-elle souligné.

L'ACAPS a affirmé, dans ce contexte, que l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc s'accompagne de violations flagrantes des droits humains : détentions arbitraires, torture, disparitions forcées, procédures judiciaires sans garanties, persécution des militants sahraouis et répression constante de la dissidence et de la société civile". "Le refus systématique d'accès aux observateurs internationaux s'inscrit dans cette dynamique de contrôle et d'impunité", a-t-elle déploré.

Réaffirmant son engagement en faveur du peuple sahraoui, l'ACAPS exige "la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel qu'il est inscrit dans les résolutions de l'ONU, qui constitue un pilier du droit international" et "la fin de l'occupation militaire et administrative du Sahara occidental".

L'association catalane exige également "la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis, ainsi que le respect de la liberté d'expression et d'association", appelant la communauté internationale, notamment les gouvernements européen et espagnol à "assumer leurs responsabilités politiques et juridiques afin de garantir l'accès des missions d'observation et de surveillance du respect des droits humains sur le territoire" sahraoui occupé.

APS

CONFLIT AU SOUDAN

14 journalistes tués en 2025

Le Syndicat des journalistes soudanais a annoncé que l'année 2025 a été particulièrement meurtrière pour le secteur des médias, avec la mort de 14 journalistes, en plus de nombreuses violations, en raison du conflit armé opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) dans le pays.

Dans son rapport sur l'année 2025, publié samedi, le syndicat a documenté la mort de 14 professionnels des médias, mettant en garde contre l'élargissement du cercle des violations visant les journalistes, dans un contexte de poursuite du conflit armé pour la troisième année consécutive.

Le rapport du syndicat s'appuie sur des signalements directs de journalistes et de leurs familles, des témoignages fiables et des sources de terrain, ainsi que sur le suivi et la vérification des contenus publiés.

Le syndicat a recensé, outre les 14 journalistes et travailleurs des médias tués, six cas de disparition forcée, quatre cas de détention de longue durée, neuf cas de détention arbitraire temporaire, quatre poursuites judiciaires, ainsi que des violations transfrontalières ayant ciblé des journalistes dans des pays d'asile et 19 cas de menaces.

Selon le rapport, la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord (ouest du Soudan), est l'un des foyers les plus dangereux ayant connu des violations commises sur des journalistes en 2025, avec des bombardements continus, l'insécurité et la quasi-interruption des communications et de l'Internet, entravant les opérations de documentation et limitant la capacité des journalistes à transmettre l'information.

Le syndicat estime que les violations documentées ne représentent qu'une partie limitée de la réalité sur le terrain.

Il a également enregistré trois cas de disparition de journalistes qui se trouvaient à El-Fasher avant les massacres ayant coïncidé avec la prise de contrôle de la ville par les FSR en octobre 2025, sans qu'aucune information ne soit disponible à ce jour sur leur sort ou les circonstances de leur disparition.

SOUDAN DU SUD

L'ONU appelle à la désescalade après la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei

La Commission des droits de l'Homme des Nations Unies au Soudan du Sud a exprimé sa préoccupation face à la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans le pays et appelé à la désescalade, à la suite de la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei, avertissant contre "une grave détérioration de l'accord de paix revitalisé".

La Commission a appelé, dans un communiqué publié dimanche soir, à "une désescalade immédiate" et à "la cessation des hostilités dans les zones peuplées de civils, y compris les frappes aériennes, les attaques terrestres et les opérations militaires".

Elle a ainsi insisté sur la nécessité d'"un retour immédiat au cadre, aux engagements et aux garanties de l'accord de paix".

Dans son communiqué, la Commission onusienne a averti que "le sabotage délibéré de l'accord de paix revitalisé de 2018 et la détérioration qui en a résulté ont conduit à un nouveau conflit avec des conséquences désastreuses pour la vie des civils et la stabilité du pays et de la région".

Par ailleurs, les partenaires humanitaires estiment que plus de 100.000 personnes, principalement des femmes, des filles, des personnes âgées et des personnes handicapées, ont été déplacées de force dans tout l'Etat depuis fin décembre 2025, beaucoup d'entre elles fuyant sans abri, sans nourriture ni soins médicaux.

PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE

La Cour constitutionnelle confirme la réélection de Touadéra

Le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra, a été réélu pour un troisième mandat avec 77,90% des voix, selon les résultats définitifs du scrutin du 28 décembre proclamés lundi par la Cour constitutionnelle.

Son principal opposant, Anicet George Dologué, est arrivé deuxième avec 13,50% des voix, selon les résultats définitifs.

Selon l'Autorité nationale des élections (ANE), 52,43 % des électeurs se sont rendus aux urnes pour le quadruple scrutin (présidentiel, législatif, régional et municipal), organisé fin décembre.

M. Touadéra avait déjà remporté les élections en 2016 et 2020. La nouvelle Constitution adoptée lors du référendum de l'été 2023 lui a donné le droit de se présenter pour un troisième mandat. Pour sa part, le candidat Dologué, ancien Premier ministre et figure majeure de l'opposition, reste en course pour un siège de député au deuxième tour des élections législatives, dont la date reste à définir.

PALESTINE

Agression sioniste: suspendre les activités d'organisations humanitaires rend la vie "intenable"

La décision de l'occupation sioniste de suspendre les activités de 37 organisations humanitaires dans les territoires palestiniens occupés rend la vie des survivants de la guerre génocidaire "intenable" et constitue une violation flagrante du droit international, ont souligné des experts des Nations unies.

Les experts onusiens ont précisé dans un rapport, que l'interdiction faite par l'entité sioniste aux organisations de secours d'opérer à Ghaza "marque une nouvelle étape dans une politique visant à rendre la vie intenable pour un peuple dévasté par le génocide".

Ils ont considéré que cette interdiction "n'est pas un acte isolé, mais s'inscrit dans une attaque systématique contre l'action humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et constitue une nouvelle étape dans le démantèlement délibéré de la bouée de sauvetage à Ghaza", relevant que "les survivants du génocide à Ghaza font face à l'hiver,

à une insécurité alimentaire aiguë, à la malnutrition ainsi qu'à l'absence de soins de santé et d'éducation".

Les experts ont ajouté que "ce châtiment collectif infligé aux survivants intervient alors que se poursuivent les attaques contre le personnel et les locaux humanitaires et l'entraîne aux convois d'aide", rappelant que les forces d'occupation sionistes ont exécuté, depuis octobre 2023, plus de 500 travailleurs humanitaires et au moins 1.500 personnels de santé, en plus d'intimider et de harceler les acteurs humainitaires.

Les experts ont également noté que l'occupation sioniste est entrée



dans une phase de "génocide sans témoins", à travers l'assassinat de journalistes, l'entraîne à leur accès et leur expulsion forcée, ainsi que la paralysie ou l'expulsion des organisations humanitaires.

A cet égard, ils ont affirmé que l'occupation "ne dispose d'aucun droit légal pour empêcher l'acheminement de l'aide ou imposer des exigences coercitives aux organisations humanitaires", appelant la communauté internationale à "prendre des mesures immédiates afin de garantir l'accès inconditionnel de l'aide humanitaire à la bande de Ghaza".

L'occupation sioniste a publié, le 30 décembre

dernier, un règlement interdisant à 37 organisations humanitaires d'exercer leurs activités dans les territoires palestiniens occupés, lui conférant également un large pouvoir discrétionnaire pour refuser l'accord d'un statut légal aux organisations internationales.

Appeler que les rapporteurs spéciaux et experts indépendants sont nommés par le Conseil des droits de l'homme à Genève, organe international chargé de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde, et sont mandatés pour examiner les situations des droits de l'homme et en rendre compte au Conseil.

Les forces sionistes arrêtent 19 Palestiniens en Cisjordanie

Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes depuis dimanche matin, lors de vastes opérations de perquisition et de fouilles ayant ciblé plusieurs habitations dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, s'est élevé à 19 citoyens, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Wafa a indiqué que les forces d'occupation ont procédé à l'arrestation d'un journaliste âgé de 44 ans dans la localité de Deir Abou Daïf, à l'est de Jérusalem, après avoir

pris d'assaut et fouillé son domicile. Il s'agit d'un ancien détenu, arrêté à plusieurs reprises par l'occupation, la dernière en date remontant à 2016.

Dans le même contexte, les forces d'occupation ont arrêté deux citoyens dans la région de Massafer Yatta, au sud d'Al-Khalil, lors d'une incursion visant à assurer la protection de colons ayant mené une tournée provocatrice aux abords des habitations des citoyens.

Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté quatre Palestiniens

dans la vallée du Jourdain nord et à Ramallah, huit autres à Beit Lehia et quatre à Tulkarem.

Plusieurs régions de la Cisjordanie et d'El-Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de campagnes de raids et d'incursions menées par les forces d'occupation sionistes dans les villages et les localités palestiniennes, accompagnées d'arrestations, de tirs à balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de l'usage de grenades lacrymogènes contre les jeunes Palestiniens.

Cisjordanie occupée: un enfant palestinien blessé par balles de l'occupation sioniste

Un enfant palestinien a été blessé, dimanche, par des tirs des forces d'occupation sionistes lors de leur incursion dans la ville de Qalqilya, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Les forces de l'occupation ont fait irruption dans la ville de Qalqilya avec plusieurs véhicules militaires par son entrée orientale principale, se déployant dans la rue du quartier Kafr Saba et la zone d'Al-Qara'an, où elles ont ouvert le feu de manière indiscriminée, blessant un enfant par des éclats.

Les forces d'occupation sionistes ont également tiré des grenades

assourdissantes et des gaz lacrymogènes en direction des habitations, provoquant des cas d'asphyxie parmi les citoyens.

Dans le même contexte, l'armée d'occupation sioniste a pris d'assaut la localité d'Az-Zoun, à l'est de Qalqilya, procédant à des perquisitions et à des fouilles de plusieurs maisons, tandis que ses véhicules militaires ont sillonné plusieurs quartiers, notamment la zone d'Al-Safha.

Par ailleurs, différents quartiers de la ville de Tulkarem ont connu un important déploiement des forces d'occupation sionistes, appuyées par des véhicules militaires

et des unités d'infanterie. L'agence Wafa a indiqué que les forces sionistes se sont positionnées aux abords du garage Faraoun, dans le quartier sud, ainsi que dans les rues du centre-ville et d'Al-Haddadine, où elles ont perquisé plusieurs commerces, procédé à leur fouille et mené des interrogatoires sur place avec les personnes présentes.

Les forces d'occupation ont également arrêté des véhicules circulant dans la zone, empêché leur passage et retenu plusieurs d'entre eux, ainsi que des citoyens, pour des interrogatoires.

Ce déploiement intervient alors que l'agression sioniste se poursuit

contre la ville de Tulkarem, son camp et le camp de Nour Shams pour le 357ème jour consécutif, dans un contexte de siège renforcé, d'interdiction d'accès aux habitants et de vastes opérations de démolition ayant touché plus de 100 habitations.

Les villes, localités et camps de la Cisjordanie et d'El-Qods occupées connaissent quotidiennement des campagnes de raids et d'incursions menées par les forces de l'occupation et les colons, accompagnées d'affrontements, d'arrestations, de tirs à balles réelles et en caoutchouc, ainsi que de l'usage de grenades lacrymogènes contre les citoyens.

APS

JAPON

Des législatives anticipées prévues le 8 février (PM)

La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a annoncé lundi qu'elle allait dissoudre vendredi la chambre basse du Parlement, avant de convoquer des élections législatives anticipées le 8 février prochain.

"Aujourd'hui, en tant que Première ministre, j'ai décidé de dissoudre la chambre basse le 23 janvier", a déclaré la dirigeante conservatrice lors d'une conférence de presse, expliquant qu'elle voulait laisser le peuple souverain décider si elle était apte à occuper le poste de Premier ministre.

"Je prévois d'organiser les élections générales rapidement, avec le début de la campagne électorale le 27 janvier et le scrutin et le dépouillement des votes le 8 février", a-t-elle ajouté.

Mme Takaichi est devenue en octobre dernier la première femme cheffe du gouvernement japonais.

Son gouvernement bénéficie d'un taux d'approbation d'environ 70%.

Mais sa coalition ne dispose que d'une faible majorité à la chambre basse du Parlement, ce qui entrave sa capacité à faire adopter son programme politique.

PORTUGAL

L'élection présidentielle se jouera au second tour

L'élection présidentielle au Portugal se décidera lors d'un rare second tour entre le candidat de centre gauche et le leader de l'extrême droite, qui se sont qualifiés dimanche pour le vote décisif prévu le 8 février.

Selon des résultats partiels quasi-complets, le socialiste Antonio José Seguro, 63 ans, est arrivé en tête du premier tour avec 31% des suffrages, contre 23,5% des voix pour le candidat populiste André Ventura, 43 ans.

Contrairement à ce que prévoient les sondages publiés avant le vote, M. Ventura ne remporte pas le premier tour.

Le Premier ministre Luis Montenegro, reconduit en mai dernier à la tête d'un exécutif minoritaire, devra néanmoins cohabiter avec un chef de l'Etat qui n'est pas issu de son camp contrairement au président sortant, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa. Face aux résultats de dimanche, M. Montenegro a lui refusé de choisir entre M. Seguro et M. Ventura.

"Notre espace politique ne sera pas représenté au second tour (...) et nous ne donnerons pas de consigne de vote", a déclaré le chef du gouvernement.

At bout d'une campagne électorale à grand suspense, avec un nombre record de onze candidats, le candidat soutenu par le gouvernement, Luis Marques Mendes, est arrivé en cinquième position, avec moins de 12% des voix.

Toujours selon ces résultats partiels quasi-complets, c'est l'eurodéputé libéral Joao Cotrim Figueiredo qui a fini troisième, avec près de 16% des suffrages.

L'indépendant Henrique Gouveia e Melo, un amiral à la retraite qui avait dirigé avec succès la campagne de vaccination contre le Covid-19, a terminé quatrième, en obtenant un peu plus de 12% des voix.

IRAK

Arrestation de trois éléments du groupe terroriste "Daech"

Les autorités irakiennes ont annoncé, dimanche, l'arrestation de trois éléments du groupe terroriste "Daech" lors d'opérations sécuritaires distinctes menées dans les provinces d'Al-Anbar et de Souleimaniyah, à l'ouest et au nord du pays.

Selon le Service irakien de lutte antiterroriste, deux éléments du groupe terroriste ont été arrêtés lors de deux opérations sécuritaires distinctes dans deux zones de la province d'Al-Anbar, tandis que le troisième a été appréhendé dans la province de Souleimaniyah.

A noter que les forces irakiennes poursuivent leurs opérations de traque des résidus du groupe terroriste "Daech" dans les différentes provinces du pays, d'autant que ses éléments planifient, sporadiquement, des attaques armées visant des membres des forces de sécurité du pays.

ORAN

Rencontre littéraire pour évoquer le parcours de la défunte écrivaine "Oum Siham"

La Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem", à Oran, a abrité, dimanche, une rencontre littéraire consacrée à la commémoration du cinquième anniversaire du décès de la défunte écrivaine Ammaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom de plume d'"Oum Siham" (1939-2021).

Cette manifestation culturelle, organisée par l'association culturelle "Wahie El-Mouthakafine", en collaboration avec la Maison de la culture et des arts, s'est déroulée en présence des amis de la défunte, de plusieurs associations activant dans les domaines de la culture, des arts, du tourisme, des œuvres caritatives et du bénévolat, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels et de créateurs issus de divers champs artistiques, et d'un public amateur de littérature sous toutes ses formes.

Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre d'un hommage et d'un devoir de mémoire envers le parcours de la poétesse et romancière Oum Siham, qui a contribué à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne par de nombreuses œuvres littéraires".

Elle a également incarné un modèle singulier par sa relation avec ses lecteurs et par son soutien aux jeunes créateurs à leurs débuts littéraires", a souligné le président de l'association "Wahie El Mouthakafine", M.

Abbes Benmessaoud, en marge de la rencontre.

La manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire retracant le parcours littéraire de la défunte Ammaria Bilel, considérée comme l'une des icônes de la littérature dans la capitale de l'Ouest du pays.

La défunte femme de lettres a poursuivi ses études dans plusieurs villes, avant de s'installer à Oran, où elle a achevé son cursus universitaire et obtenu son diplôme à la faculté des lettres et des sciences humaines, en 1973, avant d'intégrer le secteur de l'enseignement en tant que professeure au secondaire jusqu'à sa retraite.

La défunte laisse un riche héritage de recueils de poésie, parmi lesquels Abjadiat Novembre (L'Abécédaire de Novembre), Zaman Al Hissar (Le Temps du siège), Zaman Al Wilada (Le Temps de la naissance), Ightiyal Al Fadjr (L'Assassinat de l'aube), Chahida à la



Al àsr (Témoin de l'époque) et Palestine, à travers les- quels elle a évoqué les hauts faits des moujahidines et des martyrs de la Guerre de libération nationale, ainsi que la lutte du peuple palestinien.

Elle est également l'auteure de deux recueils de nou-velles, intitulés Quai beyrouthin et Journaux d'Oum Ali, publiés par l'Entreprise nationale du livre (ENAL), en plus de ses contributions aux pages littéraires de plu-sieurs quotidiens nationaux et de la rédaction de plu-sieurs études littéraires et critiques.

Il est à noter que la défunte était membre de l'Union

des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et qu'elle a été honorée à plusieurs reprises lors de rencontres littéraires locales, nationales et arabes.

A l'issue de cette rencontre, la "Médaille Oum Si-ham" a été décernée au journaliste Redouane Klouch du quotidien El Massa, à l'actrice de théâtre Belhocine Amina, ainsi qu'au président du comité de quartier "Miramar", M. Adjroudi Abdellatif, en reconnaissance de leurs contributions dans leurs domaines respectifs et en signe d'encouragement à poursuivre leur enga-gement au service à la société.

ALGER

Lancement des "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya"



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a supervisé, dimanche à Alger, le lancement des travaux des premières rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, placées sous le slogan "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya: de l'administration au management", en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture "Moufdi Zakaria", en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, Mme Bendouda a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts

manifestations et activités culturelles.

Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une "coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central".

"Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination", a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation "sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité".

Cette rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers dans les domaines du patrimoine, du livre et autres, ainsi que par la présentation de communications par des directeurs de la culture et des responsables de certains projets et établissements culturels autour des différents programmes proposés.

APS

des régions culturelles homogènes et diversifiées.

Dans ce contexte, elle a indiqué que "la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle" et que la pratique culturelle doit reposer sur "de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif".

Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° 41000200001608501013

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2026.

contenu:
- La lettre de Soumission : modèle joint au cahier de charges dûment renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée.

- Le Bordereau des Prix Unitaires : modèle joint au cahier de charges dûment renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant dénomination de l'entreprise, les références et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention " dossier de candidature ", « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

« À l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

A Monsieur Le Président de l'assemblé Populaire communal de Baraki

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° .../2026.
REALISATION CANTINE SCOLAIRE ET LOGEMENT DE FONCTION AU NIVEAU DE L'ECOLE BENGAZI COMMUNE DE BARAKI

La durée de préparation de l'offre est de 45 jours à compter de la date de la première publication dans BOMOP et publié dans (deux quotidiens nationaux en langue arabe et français).

Le jour limité et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à plus tard à 12h00.

Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 au siège de la commune de Baraki.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois. Les soumissionnaires restent engagés.

Par leurs offres à compter de la tête parution dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux.

CET AVIS EST CONSIDERÉ COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLIS.

* N.B : le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.

* N.B : le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant un représentant dûment mandaté.

* N.B : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effacement n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

* N.B : La mémoire technique non remplis et signée le soumissionnaire élimine.

Anep : 2616001618 du 20/01/2026

BATAILLE D'AMACINE À BEJAÏA

Un exemple de courage et de détermination des moudjahidines de l'ALN face au colonialisme français

La bataille d'Amacine, survenue le 20 janvier 1956 dans la wilaya de Bejaïa, demeure l'une des plus marquantes de la wilaya III historique durant la Révolution de libération nationale, car elle illustre la bravoure et la détermination des moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) dans leur lutte contre le colonialisme français.

La bataille a débuté au matin du 20 janvier 1956 au niveau du pont d'Amacine, enjambant l'Oued Soummam dans la région d'Amizour, relevant durant la Révolution de la 3e zone de la 1ère région de la wilaya III historique. Le théâtre des affrontements s'est ensuite étendu à d'autres sites du village d'Ighissen, selon des témoignages de moudjahidine et des documents historiques.

La bataille a vu la participation de l'unité du lieutenant Arezki Bairi, dit "Arezki Lourassi", composée de plusieurs valeureux combattants de l'Armée de libération nationale, dont Abdallah Mahrez dit "El Morti", Hamelat Tahar, Mohand Rachid Ouatah, Mohamed Oulhoucine dit "Leterche", Messaoud Touahria, Aïssa Aârab, le caporal Lahcen, Harrani Mokrane, Tibouni Mahmoud et Ahmed Debouz.

Cette unité a été renforcée par des dizaines de mousquibins venus des villages avoisinants, notamment Béni Djellil, Semaoun, Feraoun, Timezrit et Amizour, portant le nombre total de participants à la bataille à plus de 150 moudjahidines.

Selon le témoignage du moudjahid Mohand Errachid Ouatah (93 ans), la bataille, qui a duré plusieurs heures, s'est déroulée en deux phases principales: la première a débuté vers 9h du matin, lorsque les soldats ennemis ont été surpris par un intense tir des moudjahidines, provoquant leur désarroi et leur repli sous l'effet de la peur et de la panique. Les combattants se sont alors retirés vers le village d'Ichekabène. Au même moment, des renforts venus d'Amizour, d'El Kseur et de Sidi Aïch sont arrivés en appui, élargissant le champ de bataille du pont Amacine jusqu'au village de Thakrabt N'Ighissen, où l'armée coloniale a mené des opérations de répression, de saccage et d'arrestations contre les civils.

La seconde phase a été marquée par l'intervention de la troupe du lieutenant Arezki Louras. Les moudjahidines



de l'Armée de libération nationale ont alors fait preuve d'une grande bravoure face à une force militaire lourde équipée en artillerie, chars et aviation, lui infligeant d'importantes pertes.

A noter que le moudjahid Mohand Errachid Ouatah est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Le parcours révolutionnaire du moudjahid Mohand Errachid Ouatah : du bassin de la Soummam au canal de Suez", dans lequel il a consigné les détails de la bataille d'Amacine.

De son côté, l'historien Battache Ali indique, dans son livre consacré au commandant Si Hmimi Oufadel, l'un des commandants de la wilaya III historique, que la bataille d'Amacine, qui s'est déroulée tout au long de la journée du 20 janvier 1956, a coûté la vie à huit moudjahidines tombés au champ d'honneur dont Arezki Louras, tandis que les pertes de l'armée française étaient estimées à près de 60 morts.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère du Commerce intérieur de la Régulation dû Marché National
Direction du Commerce à wilaya bordj badji mokhtar

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du Commerce à bordj badji mokhtar annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titres pour rejoindre les rangs mentionnés ci-dessous:

grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialisation requise	Nbre de postes	Structure d'affectation
Inspecteur principal de la répression des fraudes	Concours basé sur un certificat	Un diplôme d'ingénieur d'Etat ou Un diplôme équivalent, selon la priorité, dans l'une des spécialités suivantes : Biologie ou sciences naturelles, Sciences de l'alimentation et nutrition, technologie alimentaire et industries alimentaires, parapétitionnaire, microbiologie appliquée, biochimie appliquée.	Toutes les spécialités	01	bordj badji mokhtar
Enquêteur principal en chef pour la répression de la fraude	Concours basé sur un certificat	Un diplôme Licence, ou un diplôme équivalent, selon la priorité, dans l'une des spécialités suivantes : Biologie ou sciences naturelles Sciences alimentaires et nutrition, Technologie alimentaire, industries alimentaires et agricoles, Microbiologie appliquée Biochimie appliquée.	Toutes les spécialités	01	bordj badji mokhtar
Inspecteur principal de la concurrence et des enquêtes économiques	Concours basé sur un certificat	Un master ou un diplôme équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences économiques Sciences juridiques.	Toutes les spécialités	01	bordj badji mokhtar
Enquêteur principal en chef de la concurrence et des enquêtes économiques	Concours basé sur un certificat	Licence ou un diplôme équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences économiques Sciences juridiques.	Toutes les spécialités	01	bordj badji mokhtar

Les dossiers doivent être déposés au niveau du siège de la Direction dans un délai de quinze (15) jours à compté de la date de la première publication de l'avis de concours dans les quotidiens écrits. Constitution du Dossiers

- ✓ Une demande manuscrite.
- ✓ Une copie conforme de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité.
- ✓ Une copie conforme du diplôme requis jointe à une copie conforme du relevé de notes du cursus universitaire.
- ✓ La fiche de renseignement renseignée téléchargée sur le site officiel de la Direction Générale de la Fonction Publique – Formulaire spécial au concours sur titre.
- ✓ Les certificats de travail précisant l'expérience professionnelle appuyées par les déclarations auprès des services de la sécurité sociale, le cas échéant.
- ✓ Une attestation justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés avec précision du poste occupé, le cas échéant.
- ✓ Tout document Justifiant le suivi de travaux et des études dans la spécialité, le cas échéant.
- ✓ Tout document Justifiant le suivi de travaux d'études ou la formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- ✓ Tout document prouvant le classement de lauréat du candidat.
- ✓ Une fiche de résidence.
- ✓ Un extrait d'acte de naissance.
- ✓ Deux (02) Certificats médicaux (Certificat de médecine générale et certificat de pneumo-phisiologie).
- ✓ Deux (02) photos d'identité.

Les candidats retenus doivent compléter leur dossier avant la nomination sur le poste avec les documents suivants :

Une copie conforme de l'attestation justifiant la situation du candidat envers le Service National.

Une fiche familiale, le cas échéant.

Remarque :

Tout dossier incomplet ou parvenu après le délai indiqué n'est pas pris en considération ni renvoyé au candidat.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DES MARCHES ET DE SUIVI ET D'URBANISME
N° Fiscal : 2817005929
N°02/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Conformément à l'article 39 a loi N° 23-12 correspondant 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de la L'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : REALISATION DE 04 CLASSES SCOLAIRES + CANTINE SCOLAIRE OU QUARTIER EL BARADJ

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges/PDF EN CD au niveau du bureau de marchés de la commune de M'sila, contre un paiement de 1 000 DA. Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 15 jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux et la presse électronique et le portail électronique aux marchés publics et le BOMOP jusqu'à 10:00 h au siège de la commune de M'sila (secrétariat général). Et l'ouverture des plis sera dans le même jour à 10:00 h dans le siège de la commune de M'sila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

01- Une déclaration de candidature. (remplie , signée paraphée et datée).

02- La Déclaration de probité. (remplie , signée paraphée et datée).

03- Copie du statut de l'entreprise.

04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

05- Les documents permettant l'évaluation des soumissionnaires

a- capacités professionnelles
Certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale Construction catégorie 03 et plus (copie valable)

b- capacités financières

c- Bilans fiscaux des 03 trois dernières années (attestation fiscale) visé par un comptable agréé ou commissaire de compte

capacité technique

c1- Liste du moyen humain (accompagnées par l'attestation de la CNAS contenant le Nombre D'encadrement).

c2- Liste du matériel et du matériel destiné au projet justifiée par les pièces justificatives + certificat d'assurance du matériel et le certificat du contrôle techniques . (copie valable)la validité n'excède pas un an à la date ouverture

06- Attestation des comptes sociaux 2024/ou 2025 des Société-{ SPA-EURL-SARL-SNC} .

07- Copies des extraits de Rôle apurées en taxes TAP-IBS-TVA compris la copie originale valable sera remise avant signature du marché.

08- Numéro d'identification Fiscal

09- Pièces parafacées (Mise à jour CNAS + CASNOS + CACOBATH) (copie valable).

10- Copie du Registre électronique du commerce.

11- Bon de versement des frais de caisse des charges

Nb : le préselectionné temporaire doit fournir le Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie valable)

OFFRE TECHNIQUE:

01- Déclaration à soustraire (remplie , signée paraphée et datée).

02- Le cahier des charges dumon renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.

03- Un mémoire technique justificatif

04- planning de travail

OFFRE FINANCIERE:

01- Lettre de soumission (remplie , signée paraphée et datée).

02- Bordereau des prix unitaires (remplie , signée paraphée et datée).

03- Devise quantitatif et estimatif (remplie , signée paraphée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en trois dossiers et séparer les dossiers de candidature technique et financier chacun dans un enveloppe sépare et mettre les trois dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et poser la mention suivante : avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2026- : REALISATION DE 04 CLASSES SCOLAIRES + CANTINE SCOLAIRE OU QUARTIER EL BARADJ

an ouvrir ce que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Les dossiers doivent être adressés au nom de Le président de la L'Assemblée populaire communale de la commune de M'sila. Les intéressés doivent rester engagés pendant 90 jours à partir de la dépôts des offres. Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invité

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Le grand concours

Arthur revient avec une nouvelle soirée dédiée au "Grand concours" ! Entre éclats de rire et bons mots, pas moins de 18 personnalités ont répondu présent : David Azria, Samuel Bambi, Majid Berhila, Cartman, Andy Cocco, Lola Dubini, Géraly Crédille, Florian Gazan, Anne-Sophie Girard, Jean-François Janssens, Philippe Lelièvre, Jean-Luc Lemoine, Gwendal Marimoutou, Tanguy Pastureau, Anne Roumanoff, Julien Santini, Tifof et Caroline Vigneaux. Plus qu'un simple quiz de culture générale, ce Grand Concours est un mélange de compétitivité, d'autodérision et d'énigme, où chacun cherche à s'amuser tout en tentant d'être le ou la meilleur-e.

La Guerre, Donald Trump et nous

Dans la lignée de "Un président, l'Europe et la guerre", Guy Lagache poursuit le récit des bouleversements géopolitiques actuels en immersion auprès de la cellule diplomatique élyséenne. Le documentaire suit sur plusieurs mois l'action d'Emmanuel Macron entouré des membres clés de son équipe. Comme pour le premier opus, Guy Lagache tourne seul avec un équipement léger lui permettant de s'effacer. Si dans sa réalisation le film suit le principe du volet précédent, la narration est complétée d'entretiens posés et éclairants avec d'autres acteurs essentiels de cette période charnière, marquée notamment par l'action politique internationale de Donald Trump.

Face à face Saison 4

Au centre chorégraphique de Strasbourg, Vanessa découvre le corps sans vie d'une femme. En explorant les lieux, elle tombe sur une petite fille et un adolescent cachés dans une penderie. Ce sont les enfants de Sophie Moreno, qu'elle a eue avec un chorégraphe allemand qu'elle décrit comme violent. Au fur et à mesure des investigations, les deux soeurs apprennent que Sophie a perdu la garde de ses enfants à la suite d'un jugement rendu en Allemagne, où la garde est systématiquement attribuée au parent de nationalité allemande.

De mauvaise foi

Dans le Paris bourgeois où les apparences comptent plus que les convictions, Réginald et Blandine forment un couple de notables aussi pieux qu'intransigeants. Notaire respecté, Réginald (Pascal Demolon) incarne l'ordre et la tradition, tandis que son épouse Blandine (Herrade Von Meier) veille jalousement sur les valeurs familiales, notamment la foi catholique qui structure leur vie. Leur équilibre est bouleversé quand leur fille, Athénaïs (Romane de Stabenrath), annonce ses fiançailles avec Elliott (François-David Cardonnel), un jeune homme brillant, ambitieux... et résolument athée.

Appel à témoins

Agression violente de Jimmy Le Pivert, 22 ans au moment des faits. La nuit du 5 au 6 juillet 2024, Jimmy, 22 ans, sort dans un bar de Saumur pour voir un match de l'Euro. En retournant à sa voiture avec un ami, ils sont pris à partie par trois personnes et, en voulant s'interposer pour calmer le jeu, Jimmy est la cible d'un coup extrêmement violent au niveau du crâne, qui le plonge dans le coma. - Jean-François Mourin, 20 ans, victime d'un délit de fuite. Le 19 mars 2011, Jean-François Mourin, 20 ans, git inanimé au milieu de la route. Ses proches pensent qu'après un accident, Jean-François est descendu de sa voiture et, en revenant sur ses pas pour constater les dégâts, il aurait été fauché.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2904

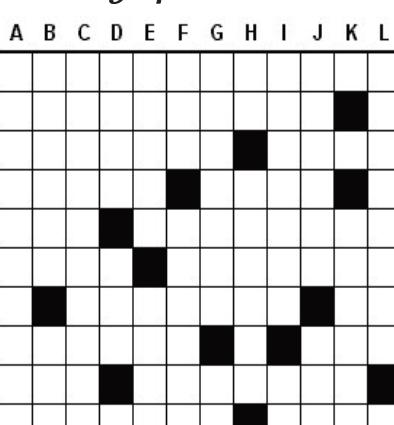
Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

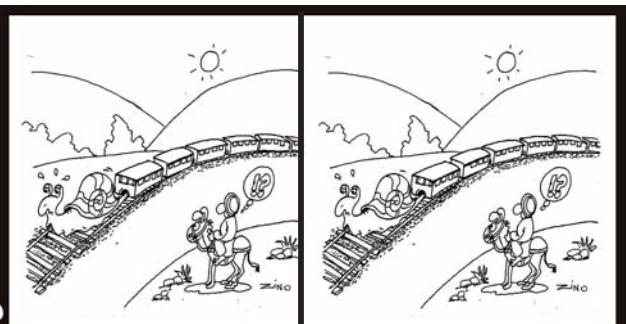


- Horizontalement:**
- Forficule
 - Squameuse
 - Assemblée à une autre - Cannibale imaginaire
 - Verbaile - Vague
 - Particulièrement court - Me préparerai à monter
 - Presque riche - Palmipèdes migrateurs
 - Claquée - Largeur de papier
 - Gens du Nord - Biographie
 - Bien à vous - Marteau de couvreur
 - Grisas - Personnage
- Verticalement:**
- Qui fait perdre beaucoup de valeur
 - Nettoyai - Partie d'adresse
 - Glaneuse
 - Firmament - Ensemble de grains
 - Femmes mises en groupe - Etat autour de Salt Lake City
 - Cri de passe - Assembla deux grelins
 - Palpables - Sinistres initiales
 - Cité sur la Bresle - Corrompt
 - Variété d'un même composé - Guide pour la mine
 - Frivole - Cycle des bois
 - Conciliier
 - Couverte de corindon

Mots croisés n°2904



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1604

très tête	↓	faire paraître conteuses	↓	espace vert croc d' étalier	↓	zone peu ondulée irrésistibles	↓	bouches d'iron-delle	↓	équiva-lente	↓	livre de messe parties d'usine	↓	
dard de torero	↑		↓			↓				joueux beautés célestes du Coran	→			
embras-sera	→							matous	→		↓			
puissante	↑							ravaient						
firent avec rien voiture de corso	→			bien cuits poissons de roche	→					rivière d' Afrique mises en tranches	→			
astate au labo répara- rais	↑			aqir	→							pronom masculin	→	
				vieille mesure									nationali-zée	
astate au labo répara- rais	→		ville de Chaldée	→				Fait le singé soleil déifié	→					
			grosses artères									sous mi	→	
réqui par l'évêque confiden-tiel	→											éberluè-rent	↓	
↑								la part de chacun voies humides	→			point cardinal	→	
fonda-tions	mot de liaison acclima-tariais	→		émarque- ront place de match	→							métal de pénitès		
↑													pas très nette	
pompé		colonne funéraire compré- merai	→					maisons de cure canal de salin	→					
égaras				drap de dessous partie de voile	→							embête		
cale-pied de cavalier	→											baie de Honshu		
↑														
légumi-neuses	→													
mesure agraire														
↑														
féta en buvant	→													
unissait														
strophe de six vers	→													

Solution

Sudoku n°2904

2 4 3 8 7 1 9 5 6	6 7 6 9 5 2 3 4 1	9 5 1 3 6 4 2 7 8	6 2 8 3 7 9 4 1 5	6 5 4 2 1 7 8 3 9	9 3 2 1 6 8 4 6 7	6 7 1 3 4 6 9 2 8	4 6 8 7 9 2 3 1 5	5 8 2 6 4 3 7 1 9	2 8 6 3 4 5 9 6 1	7 9 5 2 1 8 6 3 4	8 3 5 6 1 7 9 2 4	2 7 4 9 5 8 6 3 1	1 9 6 3 2 4 5 7 8
9 2 4 6 7 8 3 5 1	8 7 2 4 6 9 1 7 5	1 3 9 8 5 2 4 9 3 1	7 6 5 4 3 6 2 5 9	2 8 7 9 4 1 3 6 6	9 4 6 5 3 2 7 8 1	6 3 1 8 6 7 2 9 4	1 9 4 7 5 6 8 3 2	6 2 8 3 1 9 4 5 7	3 7 5 2 8 4 6 1 9	2 4 1 7 5 3 8 9 6	4 8 9 3 2 7 1 6 6	6 7 5 1 8 9 2 3 4	1 3 2 5 6 4 7 8 9

Mots Croisés n°2904

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1 P E R C E O R E I L L E	2 E C A I I L L E U S E M	3 J U M E L E E O G R E	4 O R A L E L A M E R	5 R A S S E L L E R A I	6 A I S E P E T R E L S	7 T E P U I S E E L E	8 I N U I T S R V I E	9 V O S A S S E T T E	10 E M E C H A S E T R E		

Grille géante n°1604

- C - E - P - P - B - E - M	- B A N D E R I L L E - G A I
- B A I S E R A - C H A T S	- F O R T S - R I S S O L E S
- F O R T S - R I S S O L E S	- C R E E R E N T - U E L L E
- C R E E R E N T - U E L L E	- C H A R - O P E R E R - I L
- C H A R - O P E R E R - I L	- A T - O U R - I M I T E
- A T - O U R - I M I T E	- A R R A N G E R A I S - R E
- A R R A N G E R A I S - R E	- D I O C E S A I N - E S T
- D I O C E S A I N - E S T	- S E C R E T S - E C O T - A
- S E C R E T S - E C O T - A	- S E C R E T S - E C O T - A
- S E C R E T S - E C O T - A	- E T - S I G N E R O N T
- E T - S I G N E R O N T	- B A S E S - B U T E - N U I
- B A S E S - B U T E - N U I	- D - S T E L L E - S A N A S
- D - S T E L L E - S A N A S	- L A S - A L L E S E - G E N E
- L A S - A L L E S E - G E N E	- P E R D I S - T I E R C E
- P E R D I S - T I E R C E	- E T R I E R - B I S S E E
- E T R I E R - B I S S E E	- E R E R S - A E R E E - N E T
- E R E R S - A E R E E - N E T	- A R R E R O S A S - P T - P
- A R R E R O S A S - P T - P	- L I A I T - I T A L I Q U E
- L I A I T - I T A L I Q U E	- S I Z A I N - S E T I E R

HANDBALL - CAN-2026

L'équipe nationale à Kigali pour se qualifier au Mondial

La sélection algérienne de handball messieurs prendra part à la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 21 au 31 janvier en cours à Kigali (Rwanda), avec l'ambition de relever le défi et se qualifier pour le Mondial-2027, prévu en Allemagne (13-31 janvier 2027).

Le sélectionneur Salah Bouchekriou (63 ans), qui conduira le sept national à Kigali pour la cinquième fois après celles de 2000 (avec Djillali Mekki), 2010, 2012 et 2016, ne cache pas son ambition de mener sa troupe au rendez-vous allemand de 2027 qui constitue son principal objectif. Cela passera évidemment par la montée sur le podium, et surtout renouveler la performance de l'édition 2024, en disputant la finale de la 26e édition face à l'Egypte, le triple tenant du trophée (2020, 2022 et 2024).

Depuis sa nomination en septembre, la sélection algérienne sous la conduite de Bouchekriou, a multiplié les stages aussi bien en Algérie qu'à l'étranger dont le dernier stage précompétitif s'est déroulé en Slovénie au cours duquel quelques matches amicaux ont été livrés à des sélections nationales et des clubs européens. La préparation des camarades de l'inusables, Messaoud Berkous qui va enchaîner sa 10e participation à cette joute continentale, dont la première remonte à la CAN-2008 à Luanda (Angola), a débuté en novembre dernier avec plusieurs regroupements à Alger, consacrés exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat national.

Le sélectionneur national, Salah Bouchekriou, avait dévoilé dans un premier temps une liste élargie de 33 joueurs pour cette dernière ligne droite de la préparation du Sept national, marquée par la présence de 17 joueurs évoluant en Algérie et 16 à l'étranger, représentant 24 clubs de neuf championnats différents.

Lors du premier stage effectué en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a livré une première rencontre amicale face à la Tchéquie, soldée par un résultat de parté (31-31). La sélection algérienne a



poursuivi sa préparation, avec trois autres rencontres amicales contre les sélections du Koweït (défaite: 25-32), de la Géorgie (victoire: 32-30), et le club slovène de première division Trimo Trebenje (victoire: 32-31). Revenant sur le rendement de son équipe lors de ce dernier stage précompétitif, Bouchekriou a indiqué: "Lors de notre premier match amical, nous avions affronté une très bonne équipe de la République tchèque. Nous avions fait un bon match dans l'ensemble et nous aurions même pu l'emporter. Cela dit, et même si on s'était finalement neutralisés 31-31, je dois dire que les joueurs ont montré de belles choses, qui personnellement m'ont donné satisfaction".

"Après cette rencontre, nous avons effectué un long déplacement pour nous rendre en Slovénie. Nous avions mis deux jours pour arriver à destination et

cette situation a été éprouvante pour les joueurs, surtout sur le plan physique. Ce qui explique d'ailleurs notre légère baisse de régime pendant les premiers jours qui ont suivi", a-t-il expliqué.

Concernant la défaite concédée face au Koweït lors du deuxième match amical, Bouchekriou l'a expliquée par le manque d'efficacité. "Entre ballons perdus et occasions manquées, nous avons raté près de 29 situations offensives et c'était beaucoup trop. On ne pouvait pas espérer gagner en étant aussi inefficaces", a-t-il encore justifié.

Le coach national, qui possède une très grande expérience d'abord comme joueur, lors de l'âge d'or du handball algérien durant les années 80 avec 5 titres continentaux consécutifs, puis comme entraîneur depuis plus de deux décennies, reste optimiste et confiant pour son équipe à Kigali. "Cette liste allie expé-

rience, jeunesse et dynamisme, avec un objectif clair : constituer une équipe compétitive capable de rivaliser avec les meilleures équipes africaines, de défendre les couleurs de l'Algérie et de faire mieux que la deuxième place obtenue lors des Championnats d'Afrique 2024 en Egypte", avait indiqué le sélectionneur national.

Et d'ajouter : "Nous disposons à nouveau d'un effectif au grand complet".

Concernant l'effectif présent à Kigali, l'ossature de l'équipe est composée de quelques joueurs de base dont Messaoud Berkous, Hicham Daoud, Khelifa Ghodbane et Redouane Saker, Ayoub Abdi, Zennadi Abdeldjalil et Daoud Hicham, tous présents lors de l'édition 2024, et qui vont encadrer des jeunes talents aux dents longues tels que Youssef Atek (21 ans), Madhi Ahmed Anis (22 ans), Abdel Rostom Guemeida (22 ans) ou encore Salim Mezaza (22 ans).

A Kigali, outre l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie seront les principaux favoris pour le sacre final. Ces trois nations sont les seules à figurer au palmarès des 26 éditions de la CAN depuis son lancement en 1974 avec 10 titres pour la Tunisie, 9 pour l'Egypte et 7 pour l'Algérie dont le dernier remonte à 2014 à la salle Harcha Hacene (Alger). Versée dans le groupe A de la 27e édition du CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera le tournoi face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer le premier tour face à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin.

Handball/ CAN 2026 - Algérie : la liste des 18 joueurs retenus pour le Rwanda

Le sélectionneur national de handball, Salah Bouchekriou, a retenu 18 joueurs pour prendre part à la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations CAN 2026, prévue du 21 au 31 janvier à Kigali au Rwanda.

Versée dans le groupe A de la 27e édition du CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer la phase de poules face à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

La compétition offrira également des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne.

Liste des 18 joueurs retenus pour la CAN 2026 :**Gardiens de but :**

1. Mohamad Bouziane (CRB Mila) - 23 ans
2. Khalifa Ghedbane (HC Erlangen, Allemagne) - 29 ans
3. Salim Mezaza (Besançon HB, France) - 22 ans

Joueurs de champs :

4. Messaoud Berkous (HBC El-Biar) - 35 ans
5. Rayan Abrous (HBC El-Biar) - 25 ans
6. Abdelghani Allag (IC Ouargla) - 26 ans

7. Youssef Atek (M.Bordj bou Arriradj) - 21 ans

8. Abdelraouf Bouakkez (M Bordj Bou Arriradj) - 24 ans

9. Hicham Daoud (Paul Bélière HB, France) - 34 ans

10. Ayoub Hamdi (Olympique El Oued) - 25 ans

11. Madhi Ahmed Anis (ES Ain Tousa) - 22 ans

12. Redouane Saker (JSE Skikda) - 34 ans

13. Abdeldjalil Zennadi (Carbonex Komlo, Hongrie) - 27 ans

14. Ayoub Abdi (HC Nantes, France) - 29 ans

15. Ilyas Bouadjadja (Pontault-Combault, France) - 24 ans

16. Abdel Rostom Guemeida (JS Cherbourg, France) - 22 ans

17. Rabah Meddahi (Valence Drome HB, France) - 24 ans

18. Nouri Selim Benhalima (Al Sulaibikhat SC, Koweït) - 28 ans

Staff technique :

Entraîneur principal : Salah Bouchekriou

Entraîneurs adjoints : Redouane Aouachria, Sofiane El-mam et Abdelghani Loukil.

TENNIS - OPEN D'AUSTRALIE 2026**Djokovic s'impose facilement au premier tour**

L'ex-N.1 mondial Novak Djokovic (actuel 4e) s'est facilement imposé lundi au premier tour de l'Open d'Australie à Melbourne, où il vise un 25e titre du Grand Chelem qui serait un record.

Dans le dernier match de la journée sur le Central mais le tout premier de la saison pour le Serbe, le décuple vainqueur du tournoi l'a emporté 6-3, 6-2, 6-2 contre l'Espagnol Pedro Martínez (71e).

Djokovic affrontera au prochain tour l'Italien Francesco Maresca (141e), issu des qualifications et tombeur lundi en cinq sets du Français Terence Altman (64e).

Il rejoint au deuxième tour le N.1 mondial Carlos Alcaraz et le finaliste de l'édition 2025 Alexander Zverev (3e), en attendant l'entrée en lice du double tenant du titre Jannik Sinner (2e) prévu mardi contre le Français Hugo Gaston (93e).

APS

**BOUIRA
Plus de 100 tireurs participent au Championnat régional inter-police de tirs au pistolet automatique**

Plus de 100 tireurs issus de onze wilayas participent au championnat régional de tir au pistolet automatique inter-services de police de la région Centre, qui s'est ouvert lundi matin dans la ville de Bouira, a-t-on appris auprès des services de la sûreté de la wilaya.

Le coup d'envoi de cette compétition régionale a été donné par le chef de service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, le commissaire divisionnaire de police, Noufidj Belkacem, à la salle de tir du commissariat central de la ville de Bouira, en présence de plusieurs responsables civils et militaires de la wilaya.

Un total de 64 tireurs et 44 tireuses venus de 11 wilayas de la région du centre du pays prennent part à ce Championnat régional qui fait partie des activités sportives qu'organise la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour promouvoir le sport au sein de ce corps constitué, a expliqué le même responsable de police à l'ouverture de cette compétition.

Cinq tireurs du commandement régional de la Gendarmerie nationale participent également à cette compétition qui s'étalera jusqu'au 22 janvier en cours, selon les détails fournis par le commissaire divisionnaire Noufidj Belkacem.

ÉQUIPE NATIONALE (U20) 27 joueurs retenus pour un stage de 4 jours à Tlemcen

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a retenu 27 joueurs pour un stage de préparation du 18 au 21 janvier au Centre technique régional de Tlemcen, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), hier dans un communiqué.

Les 27 joueurs convoqués sont tous issus du championnat national. L'objectif est de les observer, d'évaluer leur état de forme et d'identifier les éléments les plus performants en vue des prochaines échéances, souligne la FAF.

Le programme de préparation a débuté dimanche matin par une séance d'entraînement en salle, avant que le groupe ne rejoigne le terrain. Une seconde séance s'est tenue dans l'après-midi sur l'une des pelouses du centre. Le même programme est prévu pour la deuxième journée du stage, ce lundi.

La sélection algérienne des U20 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 en mars prochain.

Liste des 27 joueurs convoqués :

El-Koubi Mohamed (Paradou AC), Zerouki Mohamed Amine (CS Constantine), Laoufi Farouk (JS Saoura), Saf Zakaria (ES Sétif), Benkou Ouussama (O Akbou), Mansouri Abdeldjalil (CR



Belouizdad), Mehdid Daniel Ilies (MC Alger), Izem Youcef (JS Kabylie), Tarzoute Houssem (Paradou AC), Achouri Abderrahmane (USM Alger), Boumala Abderaouf (CS Constantine), Amamra Ayoub (USM Alger), Oumel Racim (JS Kabylie), Emeziane Abdellahi (Paradou AC), Kharfellah Lahcen (ES Sétif), Bouchlaghem Nassim (USM Blida), Saad Slimane (JS Saoura), Benyoucef Wassim (MC Alger), Abdelaziz Houcem (Paradou AC), Benhakim Mohamed (MC Oran), Ahcini Mohamed (Adrar), Saïf Sarya (O Akbou), Allal Aymen (ASM Oran), Chetou Bilel (ES Sétif), Bourenane Youcef (CS Constantine), Aghiad Adem (RC Kouba), Boumala Abderaouf (CS Constantine), Sederati Djassem (AS Khroub).

LIGUE 1 MOBILIS - JS KABYLIE

Résiliation à l'amiable du contrat de Mehdi Boudjemaâ



La Direction de la JS Kabylie a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat le liant au milieu de terrain, Mehdi Boudjemaâ, a indiqué hier, le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

La direction de la JSK a exprimé sa reconnaissance envers Mehdi Boudjemaâ (27 ans) pour son engagement, son professionnalisme et les efforts fournis durant son passage sous les couleurs jaune et vert. La JS Kabylie a également souhaité plein succès au joueur pour la suite de sa carrière sportive.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements opérés par la direction de la JSK en vue de la prochaine étape de la saison, alors que le club poursuit son travail de restructuration sportive.

COUPE D'ALGÉRIE

Deux matches à huis clos pour l'USM El Harrach

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a écopé de deux matches à huis clos, dont un avec sursis, pour "jets de projectiles sur la main courante, en causant des dommages corporels au médecin de l'USM Alger", lors du huitième de finale de la Coupe d'Algérie, a annoncé lundi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CDLFP).

Le club banlieusard écope également d'un avertissement, rehaussé d'une amende de 200.000 DA, pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la main

courante, sans dommages corporels. L'USMH, qui s'était inclinée (3-2 a.p.) contre l'USMA, purgera son match à huis clos lors de la 18e journée de Ligue 2 amateur, lorsqu'elle accueillera le RC Kouba.

Avant cela, l'USMH aura affronté le MC Saïda, en déplacement mardi dans le cadre de la 16e journée, puis l'US Béchar Djedid, samedi, également en déplacement, dans le cadre de la 17e journée. Les "Jaune et Noir" occupent actuellement la deuxième place au classement général, avec 31 points, soit à sept longueurs de la JS El Biar (Leader/38 pts), mais avec un match en moins.

LIGUE 2 - RC KOUBA

Fin de mission pour l'entraîneur Abderrahmane Ramdane

Le RC Kouba, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi "une résiliation à l'amiable" du contrat qui le liait à son désormais ex-entraîneur, Abderrahmane Ramdane, auquel la dernière défaite chez le WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat, semble avoir été fatale.

"La Direction du RC Kouba informe ses supporters et l'ensemble de la famille sportive que le contrat liant le club à son entraîneur, M. Abderrahmane Ramdane, a été résilié à l'amiable et d'un commun accord entre les

deux parties", a-t-elle publié dans un communiqué.

"Le club tient à remercier l'entraîneur pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant son passage au sein du RC Kouba, en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière", a-t-elle ajouté, en promettant de dévoiler "prochainement" le nom du successeur d'Abderrahmane Ramdane à la barre technique du Raed.

Après 16 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, avec 29 points.



Soit neuf longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS El Biar (38 pts).

FUTSAL - ELIMINATOIRES CAN-2026 - ALGÉRIE: 19 joueurs en stage en vue de la double confrontation face à la Guinée



Le sélectionneur national de futsal, Noureddine Benamrouche, a retenu 19 joueurs pour effectuer un stage de préparation du 19 janvier au 9 février, en vue de la double confrontation face à la Guinée, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de futsal 2026, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football.

Exempté du premier tour, la sélection algérienne affrontera son homologue guinéenne lors d'un duel aller-retour. Le match aller est prévu à Conakry le 3 ou 4 février prochain, tandis que le retour aura lieu à Alger le 7 ou 8 février, selon le tirage au sort effectué le 7 janvier au Caire.

Dans le cadre de cette échéance continentale, les "Verts" poursuivent leur préparation sous la conduite de Benamrouche, notamment au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), après avoir déjà effectué plusieurs stages durant les dernières semaines.

Outre l'Algérie et la Guinée, 18 sélections africaines sont engagées dans ces éliminatoires. Le deuxième tour regroupera les dix équipes exemptées du premier tour, auxquelles s'ajouteront les quatre vainqueurs de ce dernier.

Liste des joueurs retenus : Samir Teffaf (Avion Futsal), Wassim Si Chaïb (Sporting Club de Paris), Zohir Benadel (Paris Acasa), Eskander Si Chaïb (Paris Acasa), Abdelhak Djabriani (AC Auzium), Amar Bessa (Paris Acasa), Mathieu Hammad (US Toulouse), Azzeddine Takdjerad (UJS Toulouse), Younes Bakkouï (Bouraza Bruxelles), Walid Riach (CF El Kseur), Moussa Haddad (La Quattro Futsal), Rayane Aït Hamadouche (AC Auzium), Walid Betterki (Vaulx-en-Velin Futsal), Sofiane Bakkouï (Bouraza Bruxelles), Haris Bouzida (Wessex Futsal), Mohamed Amine Bencherif (Vaulx-en-Velin Futsal), Abdelraouf Djelloul (AC Auzium), Sofian Medjahed (Valenciennes FC), Bilal Bentout (Avion Futsal).

Sélectionneur : Noureddine Benamrouche.

LIGUE 1 TUNISIENNE (17^E J) L'ES Tunis chute à Monastir (2-1)

L'ES Tunis, actuel leader de la Ligue 1 tunisienne de football, s'est incliné lundi en déplacement face à l'US Monastir (2-1), en match avancé de la 17e journée du championnat.

L'ES Tunis a ouvert le score grâce au Burkinafabe Jack Diarra (10e), avant que l'US Monastir n'égalise à la 27e sur une tête de Fakhreddine Ben Youssef.

En début de la seconde période, l'USM a marqué le but de la victoire par Youssef Abdelli (47e).

Grâce à ce succès, L'US Monastir réintègre provisoirement le top 4 du classement avec 30 points, tandis que l'EST, qui essaie sa deuxième défaite de la saison, est freinée dans son élan et risque de se voir rejoindre rapidement par le dauphin le Club Africain, qui recevra jeudi l'ES Sahel.

Les deux internationaux algériens de l'EST : le défenseur Mohamed Amine Tougai et l'ailier Youcef Belaïli, soignent leurs blessures respectives. Si Tougai s'est blessé lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, clôturée dimanche soir avec la consécration du Sénégal aux dépens du pays hôte (1-0, après prolongation), Belaïli est indisponible depuis le 9 novembre dernier.

CAN-2025 - 35^E ÉDITION

Sacre mérité du Sénégal ou quand la justice triomphe

Le rideau est tombé, dimanche soir, sur la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, qualifiée par les observateurs et analystes comme la pire édition de l'histoire de cette compétition continentale.

Cette édition s'est conclue par un sacre historique du Sénégal, vainqueur (1-0) en finale, remportant ainsi son deuxième titre continental de son histoire. Un couronnement qui n'était pas ordinaire, mais restera gravé dans les mémoires, tant pour le suspense sur le terrain que pour les controverses, le chaos organisationnel et les scandales d'arbitrage qui ont suscité l'indignation des spectateurs depuis le coup d'envoi jusqu'au coup de sifflet final.

Dès le début de la compétition, de nombreux observateurs ont constaté un favoritisme arbitral flagrant lors de plusieurs matches, ainsi que des décisions controversées sans précédent dans l'histoire de la CAN, soulevant de nombreuses interrogations sur l'intégrité de la compétition et la crédibilité de ses organisations.

Ce favoritisme manifeste a été perçu par les spécialistes du football comme une tentative évidente de faciliter le parcours de l'équipe du pays hôte afin de lui assurer la conquête du trophée continental, qui lui échappait depuis près de cinquante ans.

Pour atteindre cet objectif, le pays organisateur n'a eu aucun égard pour ses invités ni pour le monde du football, travaillant dès avant le lancement du tournoi à tracer la voie de son équipe afin de garantir que la couronne continentale reste sur son sol.



De nombreux analystes et observateurs ont convenu que certain groupe d'arbitre n'a pas hésité à prendre des décisions décisives et totalement partiales, avec une intervention directe et flagrante de l'administration marocaine à travers le président de sa fédération et son influence sur le déroulement de la compétition.

Les victimes furent des équipes puissantes et largement favorites pour atteindre au moins la finale, telles que l'Algérie, le Cameroun, l'Egypte, le Nigeria, le Mali, etc. Ces éliminations ont été largement considérées comme le résultat direct d'un arbitrage partial plutôt que d'une supériorité sportive sur le terrain.

Malgré ces circonstances et dans un climat chargé de provocations, de pression psycholo-

gique et d'injustice arbitrale, le Sénégal a poursuivi sa route avec constance.

Sur le terrain, les "Lions de la Teranga" ont démontré qu'ils étaient les plus dangereux et les plus méritants du titre, grâce à leur discipline tactique, leur solidité défensive et leur efficacité offensive dans les moments cruciaux.

Les joueurs et le staff technique ont été confrontés à de multiples provocations, avant et pendant la finale, qui auraient pu déstabiliser l'équipe et provoquer des réactions imprévisibles. Cependant, la sagesse et le sang-froid des Sénégalais leur ont permis de gérer ces pressions avec un calme exemplaire et un professionnalisme remarquable.

Même la finale n'a pas été

épargnée par les polémiques et les erreurs arbitrales: un but légitime du Sénégal a été refusé sans recours à la technologie de l'arbitrage vidéo (VAR), provoquant une vague d'indignation.

Quelques instants plus tard, l'arbitre a accordé un penalty au pays hôte, poussant les joueurs sénégalais à quitter temporairement le terrain, une première historique, avant de reprendre le jeu après l'intervention des responsables de l'équipe. Comme tout ce qui est bâti sur l'injustice est voué à l'échec, ce penalty a été raté, maintenant le match ouvert à toutes les possibilités.

Au début de la première période de la prolongation supplémentaire, le Sénégal a ouvert le score avec un but décisif, tombé comme un éclair sur ceux qui

misaient sur un scénario différent, perturbant les plans de qui-conque voulait empêcher le sacre des "Lions de la Teranga".

Le sort a ainsi tourné contre les conspirateurs: au lieu d'une victoire illégitime, le Maroc a dû subir l'humiliation et laisser une trace négative dans l'histoire africaine.

Malgré les pressions des dernières minutes, toutes les tentatives ont échoué et l'arbitre a déclaré la fin du match, consacrant un titre écrit sur le terrain et non dans les coulisses.

Il est incontestable que le pays hôte, qui a souvent eu recours à des pratiques de corruption pour atteindre ses objectifs dans divers forums internationaux, a essayé d'appliquer les mêmes méthodes dans le domaine footballistique pour remporter la CAN, profitant de ses relations douteuses avec des personnes connues pour leur implication dans des affaires de corruption.

Ce qui est certain, c'est que la 35^e édition s'est conclue par le sacre d'un champion méritant, mais elle a également ouvert un dossier sensible sur l'arbitrage africain et la gestion de la Confédération africaine de football, un dossier qu'il est plus qu'urgent d'examiner avec courage et transparence, afin de préserver la crédibilité de cette compétition historique et de protéger l'avenir du football sur le continent africain.

La presse internationale salue le sacre du Sénégal obtenu lors d'une compétition entachée de polémiques

La presse internationale s'est montrée particulièrement dithyrambique envers le Sénégal au lendemain de son sacre en finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), obtenu dans un contexte marqué par des polémiques incessantes, liées notamment à des conditions d'accueil exécrables et à l'arbitrage dont la partialité a souvent profité au pays organisateur.

"Démarrée sur un terrain miné de tensions, la finale de la CAN s'est achevée dans un océan de polémiques et sur un cratère en éruption", a écrit le journal en ligne Eurosport.fr qui est revenu avec plusieurs articles sur les conditions difficiles dans lesquelles le Sénégal a obtenu le deuxième sacre africain de son histoire.

"Vingt-cinq minutes de temps additionnel et deux décisions de l'arbitre ont suffi à faire basculer la rencontre dans un spectre nauséabond, dont le Sénégal a survécu. Mais c'est bien tout le football africain qui pâtit (...) de l'image livrée au monde entier", écrit le journal. Evitant le fiasco auquel a été confronté le pays hôte qui a essayé en vain de miroiter une organisation irréprochable, le journal a fait observer que la sélection du pays organisateur "a

toujours été escortée de cette fumée acré et viciée du soupçon du traitement de faveur (et) du destin façonné par une prophétie faussement auto-réalisatrice". Le site sportif est même revenu sur des images affligeantes de ramasseurs de balle cherchant durant la finale de la CAN à subtiliser la serviette d'Edouard Mendy, le gardien du Sénégal, afin de l'empêcher de s'essuyer les mains et le visage alors qu'un déluge a fini par s'abattre. Un comportement antisportif que même les joueurs du pays hôte n'ont pas hésité à reproduire.

Les journaux sénégalais ont, pour leur part, indiqué que dans une atmosphère hostile et électrique, l'équipe nationale du Sénégal a écrit l'une des plus belles pages de l'histoire du football africain.

Ils se sont réjouis du fait que l'équipe du Sénégal a fait face à l'adversité, à un public déchainé et surtout à un arbitrage scandaleusement partial en faisant preuve d'une résilience exemplaire pour décrocher leur deuxième étoile continentale.

Ainsi, le site d'information Tract.sn ne mâche pas ses mots pour décrire l'enfer vécu au Maroc par les Sénégalais

lors de cette finale. L'article dépeint un scénario "apocalyptique" où l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngambo, assisté d'une VAR manifestement orientée, a tenté de faire basculer le match en offrant un penalty totalement imaginaire au pays organisateur dans les arrêts de jeu. L'analyse met en lumière le caractère scandaleux de cette décision qui a provoqué la fureur légitime des Sénégalais. Par ailleurs, l'auteur et opposant Badr Laidoudi a, dans une analyse partagée sur sa chaîne YouTube, dénoncé le "choc" ressenti par le Makhzen après la défaite de son équipe face au Sénégal lors de la finale de la compétition. Ce revers est présenté comme l'échec d'une tentative du président de la fédération de football, Fouzi Lekjaa, d'utiliser le football pour consolider le pouvoir politique et masquer des pratiques de corruption et de favoritisme.

Selon lui, ce fiasco sportif et moral laisse le pays isolé diplomatiquement face à ses voisins et financièrement vulnérable devant les exigences de remboursement de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI).

L'édition 2025, la pire de l'histoire du football africain (journalistes)

Des journalistes sportifs algériens et internationaux ont considéré, à l'unanimité, la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, comme la pire de l'histoire du football continental, au regard des graves dysfonctionnements et dépassements ayant marqué cette édition, entachée de "délinquance et de corruption" ayant fortement terni son image.

Ces journalistes ont considéré que la mauvaise organisation, conjuguée au faible niveau de l'arbitrage et aux erreurs flagrantes qui en ont découlé, a eu un impact négatif direct sur les résultats de plusieurs équipes, dont l'Algérie, l'Egypte et le Nigeria. Même le Sénégal n'a pas été épargné par ces dérives lors de la finale du tournoi, qu'il a pourtant remportée face au pays organisateur, malgré toutes les manœuvres et intrigues ourdies en coulisses pour maintenir le trophée dans le pays hôte.

Dans ce contexte, le président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Youcef Tazir, a

déclaré que cette édition a enregistré de graves insuffisances tant sur le plan technique qu'organisationnel, affectant directement le déroulement de la compétition, notamment sur le plan de l'arbitrage, qui a constitué le véritable point noir du tournoi. Il a souligné l'apparition d'un favoritisme clair et manifeste en faveur du pays hôte du tournoi dès le début de la compétition.

L'interlocuteur s'est interrogé sur les véritables raisons ayant poussé la commission d'arbitrage de la CAF à retarder l'annonce des arbitres à partir des quarts de finale, voire à les modifier à certaines occasions, selon les ambitions démesurées et les intérêts précis du pays hôte, ce qui a contribué à "semcer le doute et la suspicion quant à la probité et à la crédibilité de la compétition".

Il a ajouté que "ces éléments, à eux seuls, suffisent à confirmer l'enlisement de l'arbitrage dans le marécage de la corruption", précisant que les critiques n'ont pas émané uniquement des équipes directement lésées,

mais également d'analystes et de journalistes neutres hors du continent, animés par leur attachement au football et à sa réputation continentale, les poussant à tirer la sonnette d'alarme. Cet avis est partagé par plusieurs figures de la presse sportive, à l'image du journaliste Fodil Ahfayad qui a affirmé que "l'arbitrage a été effectivement le point noir du tournoi et a porté atteinte en profondeur à la crédibilité de l'une des plus anciennes compétitions continentales, classée troisième au monde en termes d'importance, et bénéficiant habituellement d'une large couverture médiatique internationale". A la lumière de ces constats, plusieurs médias africains ont appelé à l'intervention des instances influentes du sport continental afin de mettre un terme aux "symboles de la corruption" à l'origine de telles mascarades, tenant certaines parties puissantes pour responsables de l'influence directe exercée sur les décisions prises.

De son côté, le journaliste sportif Reda Abbas a affirmé que le pays organisateur a eu recours à "tous les moyens illégitimes et méthodes illégales pour s'emparer du trophée". Il a indiqué que la sélection sénégalaise avait fait face à une absence totale de mesures de sécurité et d'encadrement lors de son arrivée à la gare de Rabat, en plus de conditions d'hébergement indignes d'un événement continental de cette envergure, sans oublier les problèmes liés à la billetterie. Des dépassements signalés dans un communiqué officiel de la Fédération sénégalaise de football.

Il a ajouté que "ces pratiques douteuses ont confirmé, dès le début du tournoi, les désseins du pays organisateur de remporter le trophée en dehors du terrain". Pour sa part, le journaliste Gregory Schneider a abordé ces dérives dans une émission spéciale diffusée sur la chaîne française L'Equipe, affirmant que le pays organisateur a fait usage de l'argent de la corruption comme levier décisif dans sa quête du titre, en recourant à tous les moyens possibles.



MILAN

PAS ENCORE D'ACCORD POUR MAIGNAN

Les discussions sont ouvertes mais rien n'est encore acté pour Mike Maignan (30 ans, 23 matches toutes compétitions cette saison) à l'AC Milan. Contrairement à certaines affirmations en Italie, aucun accord n'a été trouvé à ce stade entre le club lombard et le gardien français, même si les échanges ont bien débuté ces dernières semaines.

Selon L'Équipe, un nouveau rendez-vous s'est tenu récemment à Milan afin de poursuivre les négociations, sans permettre de rapprocher réellement les positions. À quelques mois de la fin de son contrat, l'international tricolore conserve plusieurs options pour la suite de sa carrière, la Premier League restant notamment attentive à l'évolution du dossier.

MONACO POGBA TOUJOURS ABSENT POUR LE REAL

Touché au mollet en décembre dernier, le milieu de terrain de l'AS Monaco Paul Pogba (32 ans) ne sera pas de retour pour défier le Real Madrid mardi en Ligue des Champions. Toujours "en réathlétisation", l'international français ne figure pas dans le groupe de l'entraîneur monégasque Sébastien Pocognoli pour ce déplacement en Espagne. Il faut également noter les absences du gardien Lukas Hradecky et du défenseur polyvalent Christian Mawissa, toujours à l'infirmerie. Bien évidemment, le piston polyvalent Krépin Diatta et le milieu Lamine Camara sont aussi indisponibles après le sacre du Sénégal contre le Maroc (1-0, a.p.) dimanche lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2025.



LIVERPOOL LA FRUSTRATION DE SLOT

Accrochés à Anfield par Burnley (1-1), samedi en Premier League, les joueurs de Liverpool ont quitté la pelouse sous les sifflets. Une réaction que n'a pas contestée Arne Slot, lucide sur la prestation de son équipe et l'attente autour du club.

"Ce n'étaient pas des sifflets, mais de la frustration, a expliqué l'entraîneur des Reds. Quand on est Liverpool, on doit être déçus d'un match nul à domicile contre Burnley. Sinon, quelque chose ne va pas." Le technicien néerlandais a reconnu le mérite défensif de l'adversaire, tout en assumant pleinement le mécontentement du public : "J'ai, tout comme les joueurs, la même frustration que les supporters."

MAN CITY UNE DÉFAITE LOGIQUE POUR GUARDIOLA

Battu sur la pelouse de Manchester United (2-0), samedi en Premier League, Manchester City a livré une prestation insuffisante. En conférence de presse, Pep Guardiola a reconnu la supériorité de son rival, sans chercher d'excuses. "La meilleure équipe a gagné. Ils avaient quelque chose que nous n'avions pas, a lâché le technicien catalan. Nous n'étions pas au niveau minimum requis pour gagner ce type de match. Dans beaucoup de domaines, nous n'avons pas bien joué du tout. Il faut l'accepter." Un revers qui maintient les Citizens à sept points du leader, Arsenal.

MAN UTD CARRICK ET LA GESTION DES ÉMOTIONS

Pour ses débuts sur le banc de Manchester United, Michael Carrick a parfaitement lancé son intérim. Victorieux de Manchester City (2-0), samedi en Premier League, l'ancien milieu des Red Devils a salué la maturité mentale affichée par son groupe.

"Les joueurs ont parfaitement géré leurs émotions, a expliqué le technicien anglais après la rencontre. Nous avions insisté là-dessus avant le match. La préparation, l'état d'esprit, la posture en sortant du vestiaire : tout était bon. Contre une équipe comme City, il faut savoir s'adapter, passer d'un plan à l'autre. Aujourd'hui, les garçons ont été fantastiques dans ce domaine."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**Le président de la République reçoit son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud, ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite.

Par la suite, le président de la République a tenu une séance élargie avec son Altesse royale et la délégation qui l'accompagne. La séance s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud.

APS

**PRISE EN CHARGE DES MÉDICAMENTS****Lancement de la carte électronique pour les démunis**

Par Abed MEGHIT

L'Algérie franchit une nouvelle étape décisive dans la consolidation de son modèle social, en conjuguant justice sociale et modernisation de l'action publique. En application des dispositions du décret exécutif n°24-287 du 22 août 2024, fixant les modalités de prise en charge médicale des personnes démunies non affiliées à la sécurité sociale, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, ce dimanche 19 janvier 2026, la cérémonie officielle de lancement de la carte électronique de prise en charge des médicaments au profit des démunis non assurés socialement.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souria Mouloudji, ainsi que de plusieurs cadres des deux secteurs, traduisant la volonté de l'Etat d'inscrire cette mesure dans une approche transversale et coordonnée.

Une décision souveraine au cœur de la vision sociale de l'Etat

Dans son allocution, le ministre Abdelhak Saihi a souligné que de cette carte électronique constitue l'expression concrète d'un choix souverain, fondé sur une volonté politique claire plaçant l'être humain au centre des politiques publiques. Il a rappelé que le droit à la santé, aux soins et aux médicaments est un droit constitutionnel garant à tous les citoyens, sans distinction ni exclusion.

Depuis l'accession du président de la République à la magistrature suprême, a indiqué le ministre, l'Algérie a connu des réformes sociales profondes et des décisions structurantes ayant permis de réhabiliter pleinement le rôle de l'Etat social. Ces réformes ont rompu avec les logiques d'exclusion et de marginalisation, en mobilisant des ressources financières et humaines



conséquentes afin d'assurer la gratuité des soins, le soutien au système de santé et une prise en charge globale des citoyens, en particulier les plus vulnérables.

La numérisation au service de l'équité et de la transparence

Le ministre a également insisté sur la dimension stratégique de cette nouvelle carte, la qualifiant de symbole d'une politique publique moderne, fondée sur la numérisation, la transparence et l'égalité des chances. Cette innovation vise à simplifier les procédures administratives, à lutter contre la bureaucratie et à garantir un accès direct, fluide et sécurisé aux médicaments pour les bénéficiaires.

Selon Abdelhak Saihi, cette approche permet non seulement d'améliorer l'efficacité du dispositif, mais aussi de préserver la dignité du citoyen, en lui évitant les lourdeurs administratives et les déplacements inutiles, tout en assurant que les aides publiques parviennent réellement à ceux qui y ont droit.

Une réforme inscrite dans un projet sociétal global

Le ministre a précisé que cette initiative s'inscrit dans un processus de réforme globale, conduit par l'Etat en coordination avec l'ensemble des secteurs concernés.

L'objectif est clair : réduire

les inégalités sociales, renforcer la solidarité nationale et bâtir une Etat fort par sa justice sociale, moderne par ses outils et profondément humain dans ses choix. Il a

souligné que cette démarche s'inspire des valeurs nationales et des principes de la Révolution du 1^{er} Novembre, qui placent la dignité humaine, la justice et la solidarité au cœur du projet national.

En conclusion, le ministre a réaffirmé l'engagement de son secteur, en étroite collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et l'ensemble des partenaires institutionnels, à poursuivre la mise en œuvre des réformes sociales, afin de consolider une Etat qui protège les plus faibles avant les plus forts, et qui considère le droit à la santé comme un droit fondamental non négociable.

L'engagement constant du secteur de la solidarité nationale

De son côté, le ministre Souria Mouloudji a mis en avant les efforts soutenus de son département en matière de prise en charge des catégories vulnérables.

Elle a rappelé les différents mécanismes et dispositifs mis en place pour améliorer les conditions de vie des personnes démunies,

soulignant que cette carte électronique constitue un levier supplémentaire pour renforcer l'efficacité de l'action sociale et garantir une meilleure justice territoriale.

Un dispositif clair et structuré au profit des démunis

La carte électronique concerne les personnes démunies non assurées socialement, sans revenu, y compris les personnes atteintes de maladies chrono-

niques, ainsi que leurs enfants mineurs à charge. Les demandes de bénéfice sont traitées dans le cadre d'un parcours administratif simplifié, reposant sur une coordination étroite entre les services de la solidarité nationale et ceux de la sécurité sociale.

Le demandeur dépose un dossier administratif et médical auprès du service de l'action sociale de la commune de résidence.

Les dossiers sont ensuite transmis à la commission compétente chargée de leur étude et de la prise de décision, avant notification aux intéressés. Après acceptation, les dossiers sont transférés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), qui attribue un numéro d'immatriculation au bénéficiaire, procède à l'établissement de la carte électronique et la transmet aux agences de wilaya concernées pour activation et remise.

Un accès gratuit et sécurisé aux médicaments

Grâce à cette carte, le bénéficiaire et ses enfants mineurs peuvent obtenir gratuitement les médicaments prescrits, conformément à la liste fixée par l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, auprès des pharmacies conventionnées avec la CNAS.

Les patients atteints de maladies chroniques bénéficient, quant à eux, d'un traitement couvrant une période pouvant aller jusqu'à trois mois.

Une confirmation du caractère social de l'Etat algérien à travers ce mécanisme, l'Etat algérien réaffirme son engagement indéfectible en faveur de l'égalité d'accès aux services de santé, sans discrimination ni exclusion. Cette mesure vient rappeler que la dimension sociale et solidaire de l'Etat demeure un pilier fondamental de l'action publique, guidée par une vision politique claire sous la conduite du président de la République, pour une société plus cohésive, un système de santé plus équitable et une vie digne pour l'ensemble des citoyens.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR**Développement harmonieux : la planification stratégique devient levier de justice territoriale**

L'amélioration durable de l'environnement des affaires constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de toute stratégie de développement crédible et efficace.

En renforçant la lisibilité des règles, la stabilité réglementaire et la confiance dans l'action publique, l'Etat crée les conditions favorables à une mobilisation accrue des capitaux et à un investissement à grande échelle, capable de générer une croissance économique inclusive et soutenue.

Cette dynamique n'est pas uniquement financière ; elle s'inscrit dans une vision globale où la création de richesses va de pair avec la création d'emplois productifs et durables, contribuant à l'élévation des revenus et à la réduction des inégalités sociales.

Cette approche structurante repose sur un travail scientifique et technique rigoureux, mené par des experts issus des universités et des centres de recherche nationaux.

Conscients de la portée stratégique de leurs études, ces spécialistes savent que leurs analyses conditionnent en grande partie le développement futur du pays.

Leur mission consiste à consolider les acquis réalisés ces dernières années tout en combattant les retards enregistrés dans certaines régions, afin d'assurer un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national.

Dans cette perspective, de nombreux projets ont vu le jour dans des secteurs clés tels que l'habitat, la santé, l'éducation, les transports ou encore la création d'entreprises.

Chaque projet repose sur des études approfondies, fondées sur des enquêtes de terrain multiples, visant à fournir aux décideurs publics une visibilité claire et objective.

Ces études permettent d'identifier les besoins réels des populations, d'évaluer les potentialités locales et de concevoir des projets socio-économiques porteurs, capables de générer un impact positif durable.

L'action sociale constitue, à cet égard, un axe fondamental de la politique publique.

Les aides accordées aux individus, aux ménages et aux communautés locales jouent un rôle direct dans l'amélioration du niveau de vie, notamment pour les catégories à revenu modeste.

Qu'il s'agisse de soutien financier, d'accès aux services de base ou de dispositifs d'insertion économique, ces mesures traduisent la volonté de l'Etat d'inscrire le développement dans une logique de solidarité et de justice sociale.

Le succès de cette démarche repose également sur l'implication coordonnée de nombreux acteurs : élus locaux, responsables administratifs, citoyens et services techniques.

Cette synergie permet de dégager une vision claire et partagée des objectifs à atteindre.

Les attentes des citoyens sont recueillies, analysées et intégrées dans les programmes de développement, afin de garantir des projets rentables sur le plan économique tout en répondant aux besoins sociaux, à l'image des infrastructures de santé de proximité.

Dans les autres secteurs, les experts se positionnent comme une véritable force de proposition, combinant dimensions économiques, sociales et territoriales pour valoriser les potentialités propres à chaque région.

Les économistes, en particulier, disposent des outils nécessaires pour évaluer la rentabilité des projets futurs tout en tenant compte de l'impact social, augmentant ainsi les chances de réussite et de pérennité.

Les travaux menés par les centres de recherche convergent vers un objectif central : instaurer un développement harmonieux intégrant les dimensions humaine, écologique et économique dans un programme réaliste et cohérent.

Les projets, loin d'être isolés, se complètent et s'articulent autour d'une trajectoire nationale coordonnée, visant à renforcer l'attractivité des régions ciblées et à garantir l'équité territoriale. Toutes les wilayas, y compris celles de création récente, se déclarent aujourd'hui prêtes à relever ce défi. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la logique du plan d'aménagement du territoire, outil stratégique essentiel pour définir les orientations du développement, organiser l'espace et assurer une croissance équilibrée et durable au service de l'intérêt national.

Abed Meghit